En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 26 JUIN 1946 — No 32

OBSERVATOIRE

La fierté de M. King

Monsieur le premier ministre est de nouveau à son poste à Ottawa, après avoir aprticipé aux délibérations impériales de Londres.

Quelle a été là-bas son attitude en tant que chef du gouvernement canadien?

Il a promis de nous en informer plus tard. N'attendons pas du discours qu'il prononcera alors des précisions et des clartés fulgurantes. Il y aura très probablement plus de fumée que de lumière. C'est peu à peu, au fur et à mesure des événements, que nous apprendrons les décisions prises à Londres par notre premier ministre.

En attendant, M. King a parlé de l'accueil cordial dont il a été l'objet de la part du gouvernement anglais. Nous savions bien qu'il serait reçu là-bas aux petits oignons. La note n'était-elle pas payée d'avance? Et grassement.

Il a parlé aussi des contingents canadiens qui ont pris part au grand défilé de la victoire à Londres. "Ils ont été, a-t-il dit, reconnus immédiatement par les foules immenses qui ont assisté à la parade. Nos contingents ont reçu une réception inoubliable. Jamais je n'ai éprouvé autant la fierté d'être citoyen canadien, comme je constatais la position du Canada aux yeux des autres nations à cause du rôle joué par nos armées pour sauvegarder la liberté du monde."

Cette fierté, bien qu'un peu jeune dans la manière de s'exprimer, est légitime. A part quelques "vieilles barbes" qui ont donné leur coeur et leur bourse à l'Empire et le reste au Canada, tous les vrais Canadiens la ressentent. Seulement, ils voudraient bien la voir s'affirmer par des actes. Ils en voudraient aussi un symbole dans un drapeau distinctement canadien.

La fierté de M. King ira-t-elle jusque-là?

* * *

La naïveté d'un ministre

Au cours du débat sur la redistribution des sièges électoraux à la Chambre des Communes, le député de Calgary-ouest a demandé au ministre de la justice, parrain du projet de loi, si le Parlement fédéral pourrait, par un vote majoritaire, modifier l'article 133 de la Constitution qui assure les droits du français.

M. Saint Laurent a donné à la question une réponse tout à fait révélatrice. En voici le passage principal:

"Je crois que mes concitoyens canadiens de ma race et de ma religion peuvent être assurés qu'il existe une garantie plus sûre que toute disposition que peut renfermer l'article 133, pour ceux qui ont été formés selon les princi-

(suite à la page 8)



Il mouille

Il mouille, il mouille, il mouille!
Je suis trempé jusqu'aux os.
Dans mon trou je me "renfouille",
En attendant qu'il fasse plus beau.

* * *

Les habitants aiment la pluie;
Les gens de ville veulent du beau temps.
C'est comme ça, dans cette vie;
Le monde, c'est jamais content.

* * *

La pluie ç'a son bon côté;
Le bon Dieu l'a voulu ainsi.
Depuis toujours, pour récolter,
Faut du soleil, de la pluie aussi.

* * *

Ce n'est pas beau tout le temps;
Il faut patauger dans la bouette.
Et parfois c'est dégoûtant:
On est trempé comme des lavettes.

* * *

Quand vous entrez à la maison
La Sophronie vous chante pouille:
"Décrotte-toi, pour de bon;
"Ou bien, mon vieux, je te zigouille!"

* * *

Si vous voyagez en auto,
Et que le chemin est détrempé;
Votre seul choix, c'est le "gumbo",
Ou bien le fond d'un fossé.

* * *

C'est de même pour les animaux:
La pluie leur tombe sur le dos;
Ils sont mouillés comme des crapeaux,
Et ne disent pas un v'limeux de mot.

* * *

Je vous conseille d'être patients.
Donnez une chance aux habitants.
Laissez mouiller, en vous rappelant,
Qu'après la pluie, vient le beau temps.

Le GOFFEUR

Le député juif F. Rose condamné à six ans de pénitencier

Montréal. — Le seul député ouvrier-progressiste (communiste) à la Chambre des Communes du Parlement canadien, Fred Rose, 38 ans, qui représente la circonscription de Montréal-Cartier, a été condamné à six ans de pénitencier par le juge Wilfrid Lazure, président du tribunal des Assises. Il avait été trouvé coupable par un jury de 12 hommes, de conspiration en vue de communiquer des renseignements officiels à une puissance étrangère notamment la Russie.

Avant de prononcer la sentence, le juge a dit au coupable:

"Vous comprenez que ce n'est pas un devoir plaisant pour un juge que de condamner un prisonnier, mais sans égard aux circonstances, c'est un devoir auquel je ne puis me soustraire.

Dans mes remarques aux jurés j'ai décrit la gravité de l'offense commise. Si ce complot, tel qu'établi durant ce procès, n'avait pas été découvert à temps, ou même si ayant été découvert il avait été toléré, il est facile d'en imaginer les conséquences.

Je ne sais pas si réellement vous avez compris la gravité du caractère du délit que vous avez commis. Je crois que vous comprenez maintenant parfaitement bien l'importance et les conséquences de votre besogne. Vous avez été mentionné comme l'un des chefs du complot. Vos associés, analysant le rôle que vous avez joué dans cette organisation, vous ont cru d'un rang élevé et même un chef. A tout événement le délit que vous avez commis est très grave. Par votre travail d'agent vous avez fait tomber la responsabilité sur Lunan.

Vous n'aviez pas de raison, bien plus, vous aviez moins le droit que tout autre, de faire ce que vous avez fait. Vous êtes né à l'étranger, amené ici, m'a-t-on dit, pauvre et misérable (et je ne dis pas ces choses pour vous offenser ou offenser toute autre personne, au contraire), mais selon les renseignements obtenus, c'était là votre situation lorsque vous êtes arrivé au pays.

Non seulement les conditions prévalant dans ce pays vous ont rendu heureux, libre et prospère, mais les citoyens de cette ville vous ont élu à une position d'honneur et de grande responsabilité, celle de membre de notre Parlement.

Au lieu de montrer une profonde gratitude envers ce pays, vous avez été prêt et consentant à sacrifier ses intérêts et sa sécurité et à donner votre loyauté à un pays étranger. Même si vous étiez sincère, ce dont je doute, cette manière de penser et d'agir n'est pas normale et ne peut être tolérée.

Sous un nom d'emprunt vous avez trahi votre pays d'adoption et la patrie qui vous a tant donné.

Vous êtes le seul à blâmer. Vous avez été admirablement bien défendu par Me Cohen dont l'habileté est reconnue et par ses avocats conseils, Mes Bienvenue, Marcus et Feiner.

Le maximum de la peine pour un tel délit est de 7 ans de pénitencier et de $2,000 d'amende. Je crois que le maximum ne serait pas trop sévère dans votre cas. Toutefois, comme vous avez suivi nos instructions pour cesser toute activité subversive au cours du procès, je prends ce fait en considération. Tout probablement aussi, votre condamnation vous entrainerait-elle la perte de votre droit de siéger à la Chambre des Communes. C'est pourquoi je ne vous condamne qu'à six ans de pénitencier."

Chronique de l'A.C.F.A.

Grandes Unités

Il se fait parfois des pressions pour faire entrer nos commissions scolaires dans les Grandes Unités, lorsqu'elles n'en font pas partie. On donne comme prétexte la question d'argent.

N'allons pas trop vite. Il est loin d'être prouvé que l'on retire de avantages en entrant dans les grandes Unités. On a eu même l'expérience du contraire.

Et puis la question d'argent n'est pas la seule, ni la plus importante. Le vrai danger, et cela s'est rencontré, c'est que nous perdons souvent le contrôle de nos écoles en entrant dans la grande Unité. Nous devenons alors à la merci d'une majorité anglo-protestante.

Gardons-nous de zèle intempestif à ce sujet et protégeons nous-mêmes nos écoles.

Comité du congrès

Le comité du congrès fait appel aux citoyens d'Edmonton qui peuvent aider à l'organisation du congrès. Pour les 11 et 12 juillet, on aura besoin de quelques automobilistes bénévoles pour se mettre à la disposition de nos distingués visiteurs, soit pour la réception à la gare du Pacifique Canadien, à 4 heures p.m. le 11, soit pour le pèlerinage à Saint-Albert, le même soir. Prière de communiquer avec le secrétariat de l'A.C.F.A., Tél. 24702.

De même les personnes qui auraient des chambres disponibles pour les délégués au congrès sont instamment priées de donner leur nom au même endroit.

Engagement scolaire

Nous renouvellons notre appel au sujet de l'engagement des maîtres et maîtresses d'écoles pour le prochain terme. Les instituteurs et les institutrices qui désirent des positions sont invités à nous écrire immédiatement en spécifiant leurs qualifications, le district où ils (ou elles) aimeraient enseigner, ainsi que les conditions de salaires, etc.

De même les commissions scolaires qui désirent des maîtres ou maîtresses doivent nous faire parvenir leur demande aussitôt que possible.

Le secrétariat de l'A.C.F.A. se fera un plaisir de répondre à toute demande en autant qu'on le secondera.

Délégués au congrès

De nouvelles adhésions nous sont parvenues ces jours-ci. Plus de 25 institutrices nous ont écrit pour nous assurer qu'elles viendraient à leur réunion. D'autre part le groupe qui nous viendra de Québec dépasse maintenant la trentaine. Des commissions scolaires ont promis d'envoyer des représentants. Tout nous porte à espérer un beau succès. De nouveau nous invitons tous les nôtres à venir nombreux au congrès.

Cours d'été

Les élèves qui suivent les cours d'été à l'Université de l'Alberta, nous demandent parfois l'adresse de maisons de pension. Les personnes qui désireraient recevoir ces pensionnaires pourront faire connaitre leur intention en s'adressant à notre secrétariat.

Journée d'A.C.F.A.

Nous regrettons de constater que plusieurs endroits n'ont pas encore tenu leur Journée de l'Association. Le projet de tenir chaque année cette "Journée" fut adopté unanimement lors du Congrès de 1939. Plusieurs ont été fidèles à remplir leurs engagements. Nous souhaitons que tous suivent cet exemple. Aidons l'Association, si nous voulons qu'elle nous aide.

Le Secrétariat.

Paroisse canadienne-française à l'honneur

Chicoutimi. — Cent mères de famille de la paroisse de Notre-Dame d'Héberville, au Lac Saint-Jean, ont donné naissance à 1,262 enfants dont 1,035 sont vivants. Toutes ces mamans vivent encore et se portent convenablement. C'est une moyenne de 12 enfants pour chacune de ces mères.

23 mères ont eu 10 enfants; 8 d'entre elles ont encore tous leurs enfants; 15 mères ont eu 11 enfants; 17 mères 12 enfants; 12 mères 13 enfants; 14 mères 14 enfants; 9 mères 15 enfants 2 mères 16 enfants; 5 mères 17 enfants; 2 mères 19 enfants; 1 mère 21 enfants. 22 mères sur 100 ont tous leurs enfants vivants.

Voilà un record peut-être universel en Amérique du Nord pour une paroisse où le village est assez important. Dans la région du Saguenay, on compte partout de ces mères qui ont eu jusqu'à deux douzaines d'enfants.

Quatre lauréats de l'Académie

Québec. — Quatre écrivains canadiens de langue française ont été honorés par l'Académie française du titre de Lauréat. Ce sont: MM. Jean Bruchési, secrétaire adjoint de la province de Québec; Louvigny de Montigny, traducteur en chef au sénat canadien; Roger Lemelin, de Québec, et Mlle Gabrielle Roy, de Montréal.

L'oeuvre historique de M. Bruchési, "Histoire du Canada" en deux volumes, a été couronné par l'Académie française en 1943. M. de Montigny, a composé un certain nombre de pièces de théâtre réunies dans un volume intitulé "Boules de Neige". M. Lemelin et Mlle Roy sont les auteurs de romans récents: "Au Pied de la Pente Douce" et "Bonheur d'Occasion" respectivement.

Discours de M. Raymond Denis à l'ouverture de Radio St-Boniface

M. Raymond Denis, qui fut dans notre région le grand artisan de la souscription pour Radio-Ouest-Française, a prononcé, lors de l'inauguration de Radio-Saint-Boniface, une vibrante allocution dont nous donnons ici le texte:

Il est des dates qui laissent des traces profondes dans l'histoire des peuples. Je suis convaincu que le 27 mai 1946 est l'une de celles-là en ce qui concerne le groupe franco-manitobain. L'inauguration d'un poste de Radio-française à Saint-Boniface, le premier poste français en Amérique en dehors de Québec, constitue un événement historique dont l'importance dépasse de loin les limites de votre province.

L'influence de la radio est toute puissante. Malgré nous, elle envahit nos foyers, elle pénètre dans nos familles, elle laisse dans le cerveau et dans le coeur de nos enfants des impressions qui ne disparaitront pas.

Il nous fallait une radio française. C'était une condition essentielle de notre survivance nationale et religieuse. Cette radio vous l'avez maintenant au Manitoba; et c'est peut-être l'une des plus belles victoires remportées par les nôtres dans les plaines de l'Ouest.

Je tiens à féliciter les apôtres qui se sont dévoués sans compter pour faire triompher cette idée. Vous les connaissez tous. M. l'abbé Deschambault au Manitoba, Mgr Baudoux en Saskatchewan, M. le Dr Beauchemin en Alberta. C'est grâce à tous ceux qui les ont aidés que nos petits Canadiens français du Manitoba auront l'immense bonheur d'entendre chez eux par la radio des syllabes françaises, des chansons françaises, des prières françaises.

Autour de Saint-Boniface toutes les minorités se sont groupées. Les chefs des minorités canadiennes-françaises de la Saskatchewan et de l'Alberta se sont volontairement effacés, et ce sont les groupes des trois provinces qui ont lutté ensemble dans une union admirable pour obtenir ce poste que nous inaugurons aujourd'hui.

Il convenait que ce fut à Saint-Boniface, berceau de la race et de l'Eglise dans l'Ouest, que se construisit le premier poste de radio française. C'était dans l'ordre.

Mais le travail n'est pas terminé, il ne fait que commencer. Frères du Manitoba, vous avez votre poste, il faut maintenant que vous le fassiez vivre. C'est un problème dont la solution est entre vos mains à tous. Des maisons d'affaires donneront des annonces à Radio St-Boniface en autant que ça les paiera. Pour cela il faut que vous vous groupiez autour du poste, que vous suiviez religieusement ses émissions et que vous le lui fassiez savoir par de nombreuses lettres. Il faut que vous achetiez de préférence les produits annoncés par votre poste et que les maisons d'affaires le sachent. C'est là votre premier devoir à tous, Franco-Manitobains.

Il en est un second auquel vos chefs ne se déroberont pas, c'est de continuer la lutte pour obtenir dans un délai aussi bref que possible la construction des postes de Prince-Albert, Edmonton, Gravelbourg. Il faut maintenir cette union sacrée active et agissante qui a permis la construction de votre poste. Les petits Canadiens de la Saskatchewan et de l'Alberta tiennent à leur radio française autant que leurs petits frères du Manitoba. Il faut la leur donner.

Nous n'obligeons pas les autres à parler notre langue et nous tenons à ce que nos enfants apprennent l'anglais, et ils l'apprennent; mais à titre de premiers occupants du pays nous voulons que nos enfants conservent la foi et la langue de leurs aïeux et sur ce point nous ne céderons jamais.

Nous avons nous journaux français, et il serait à désirer qu'ils soient reçus dans chaque famille de langue française, C'est un devoir. Nous avons nos paroisses et notre clergé. Nous avons nos collèges et nos organisations nationales. Nous avons enfin des écoles qui ne sont pas parfaites, mais où le français s'enseigne et continuera à s'enseigner. Il nous fallait pour compléter notre armature de défense nationale des postes de radio française. Vous avez le vôtre à Saint-Boniface et je lui souhaite longue vie; et nous aurons les autres dans les autres provinces parce que nous les voulons et qu'ils ne gênent personne.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Philias Durocher, Bonnyville, Alberta

Wilfrid Morin, Falher, Alta

Marcel Brissard, Viking, Alberta

Léo Dansereau, Beaumont, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson. comprenant trente chansons.

Le Parlement a approuvé le projet d'un nouveau partage des sièges électoraux

Le gouvernement fédéral ne reconnaît pas aux provinces le droit d'être consultées

Ottawa. — Le parlement fédéral a approuvé la semaine dernière le projet de loi permettant de changer la base de la représentation aux Communes en la portant de 245 à 255 membres. L'approbation du plan fut obtenue par un vote de 107 contre 223.

Maintenant soumis à l'étude du Sénat, le projet a été adopté après que la Chambre eut rejeté par un vote de 108 contre 42 un amendement du parti progressiste-conservateur, lequel voulait que les provinces soient d'abord consultées.

Une fois le projet ratifié on demandera au Parlement britannique d'amender l'Acte britannique de l'Amérique du Nord de façon à rendre la proposition constitutionnelle et à augmenter effectivement la représentation de la Nouvelle-Ecosse d'un siège, celle du Québec de huit sièges, celle de l'Ontario d'un siège et celle de la Colombie canadienne de deux.

Le Manitoba et la Saskatchewan perdront chacun un siège.

Future représentation

En vertu de la proposition, la représentation des provinces sera comme suit (les totaux actuels sont entre parenthèses): l'Ile du Prince-Edouard 4 (4); le Nouveau-Brunswick, 10 (10); la Nouvelle-Ecosse, 13 (12); le Québec, 73 (65); l'Ontario, 83 (82); le Manitoba, 16 (17); la Saskatchewan, 20 (21); l'Alberta, 17 (17); la Colombie canadienne, 18 (16); et le Youkon, 1 (1).

Autonomie provinciale

L'amendement progressiste-conservateur était basé sur l'argument que l'autorité fédéral ne pouvait demander un amendement à la constitution sans consulter d'abord les provinces. Le crédit social a appuyé cette thèse, mais ajouté qu'il voterait pour la résolution principale, si l'amendement était battu.

Centralisation fédérale

Les partisans du gouvernement, dirigés par l'hon. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, ont répondu que l'autorité centrale n'avait pas un pouvoir dérivé des provinces, qu'elle n'avait pas besoin de leur consentement pour amender la constitution quand le changement ne les concernait pas directement.

Des deux côtés de la Chambre au cours du débat, on a exprimé l'opinion que le Canada devrait demander au Parlement britannique de transférer à celui d'Ottawa le pouvoir de faire des amendements à la constitution et qu'il était temps de mettre fin à ces "pèlerinages" à Londres.

Le projet approuvé base la représentation sur la population du Canada, au lieu de la baser sur les soixante-cinq sièges de la province de Québec .

Le Sénat reprend cette semaine l'étude de la suggestion faite pour qu'un comité spécial du Sénat soit constitué et étudie quatre points du projet de loi de la "Fête du Canada" substituée à la "Fête du Dominion" le 1er juillet.

L'hon. St-Laurent

En concluant un débat qui durait depuis deux semaines, l'hon. Saint-Laurent a déclaré qu'il ne partageait pas le point de vue de l'opposition qui disait que cette législation marquerait le début au Parlement de la perte de leurs droits et de leur langue pour les Canadiens français.

Il n'a pas été accepté, non plus, la présentation de l'opposition qui voulait que le plan fut soumis aux tribunaux. Tout ce qu'on aurait obtenu des tribunaux eût été une interruption légale de cette section de la constitution touchant la représentation.

M. Hackett

M. Hackett a demandé aux autres députés du Québec d'appuyer les progressistes-conservateurs dans leur lutte pour faire soumettre aux provinces le projet du gouvernement et il a dit que le Québec subirait dans l'avenir une réduction considérable de sa représentation, si ce projet était adopté.

M. Cardin

M. Cardin a déclaré que la redistribution était un problème si important qu'il fallait le considérer au point de vue national "et non au point de vue étroit d'une majorité de cette chambre ou d'un parti politique dirigeant les affaires de la Chambre.

M. Saint-Laurent, dit-il, va trop loin quand il prétend que la constitution peut être amendée à ce sujet sans consultations avec les provinces.

Condamnés pour mépris de Cour

Montréal. — Cinq personnes, trouvées coupables de mépris de Cour pour avoir refusé de témoigner au procès de Fred Rose, ont été condamnées à l'emprisonnement. H.-S. Gerson, Mat. Nightingale, Eric Adams et Gordon Lunan ont été condamnés à trois mois de prison. Mme Emma Voikin, qui purge déjà une sentence pour espionnage, a obtenu six mois additionnel. Elle a reçu la plus sévère sentence parce qu'elle a refusé de témoigner après avoir déjà été trouvée coupable. Lunan, Gerson, Nightingale et Adams attendent leur procès pour espionnage.

Le fondateur de la J. O. C. au Canada

Bruxelles. — On a annoncé ici que le chanoine Joseph Cardijn, fondateur de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique) se rendra en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, cet été, et qu'il prendra part à plusieurs importants congrès de la jeunesse. Le chanoine Cardijn, qui s'est récemment rendu dans la Cité vaticane où il a été reçu par S. S. le pape Pie XII, ira au Canada, puis aux Etats-Unis, pour ensuite se rendre à Costa-Rica, en Argentine, au Chili, etc.

La session fédérale serait ajournée

Ottawa. — Il n'est pas impossible que la session fédérale qui semble vouloir se prolonger indéfiniment, soit ajournée peu après le budget pour reprendre à l'automne, probablement à la fin de septembre ou au début d'octobre. Une rumeur en ce sens a commencé de circuler dans les couloirs du Parlement à l'issue du premier caucus libéral tenu depuis le retour à Ottawa du premier ministre Mackenzie King. Le chef du gouvernement n'a voulu, toutefois, faire aucune déclaration précise sur la durée de la session à la sortie du caucus qui a été plus bref que de coutume. M. Mackenzie King se contenta de dire que les députés libéraux lui ont souhaité la bienvenue à ce premier caucus depuis son voyage en Angleterre.

Monsieur Ernest Côté représentera le Canada

New-York. — Le Canada a obtenu un siège au comité des neuf puissances, à la conférence mondiale sur la santé. Cette réunion a été organisée pour rédiger les règlements de l'organisme mondial sur la santé. Cet organisme mondial est l'"instrument choisi" des Nations-Unies pour sauvegarder la santé du monde dans l'Age atomique.

M. Ernest Côté, membre du ministère des Affaires extérieures Ottawa, un des quatre conseillers auprès de la délégation canadienne à la conférence des 67 puissances, représentera le Canada au comité. La conférence a choisi le docteur Thomas Parran, chirurgien en chef des Etats-Unis, comme son président. La délégation canadienne était dirigée par le ministre du Bien-être, M. Claxton, ayant comme adjoint, le docteur G.-B. Chisholm, sous-ministre de la Santé.

Rappel des troupes alliées en Italie

Paris. — Les ministres des Affaires étrangères des quatre grands puissances ont consenti à ce que toutes les troupes alliées soient retirées de l'Italie dans les 90 jours qui suivront la signature d'un traité de paix avec ce pays.

Ils ont aussi décidé d'établir une commission composée des ambassadeurs des quatre grandes puissances, à Rome, pour interpréter pour le gouvernement italien les diverses clauses du traité de paix. La commission demeurera en fonctions pendant 12 mois après la signature du traité.

Les prisonniers de guerre au pays

Ottawa. — On a déclaré aux Communes qu'il n'y avait que 10,404 prisonniers de guerre au Canada, le 1er juin, comparativement à 33,833 le 1er janvier.

Sur les 10,404 prisonniers qui étaient au pays, le 1er juin, 4,570 étaient employés à des opérations forestières, 3,807 exécutaient des travaux agricoles dans diverses parties du Dominion.

Blé canadien en Grande-Bretagne

Londres. — Le Dr Edith Summerskill, secrétaire parlementaire du ministre de l'Alimentation, John Strachey, a déclaré à la Chambre des Communes que le Royaume-Uni a reçu 2,910,000 tonnes de blé du Canada du 1er août 1945 au 11 juin 1946.

M. King ne serait plus candidat

Ottawa. — Le premier ministre Mackenzie King, parlant à un diner en son honneur, a réitéré une déclaration qu'il a déjà faite à l'effet qu'il aimerait rester au Parlement encore quelques années mais qu'il ne se présentera pas à une autre élection.

M .King a reçu les hommages des chefs de tous les partis. On sait que le chef libéral est resté premier ministre plus longtemps que tout autre Canadien.

Plusieurs ont exprimé l'espoir que M. King trouve le temps et le loisir d'écrire son chapitre de l'histoire canadienne.

Visiblement ému par cet hommage, M. King a parlé de ses projets d'avenir. Il espère trouver le loisir de donner au peuple canadien des informations précieuses pour l'histoire du pays.

Il a toujours dit qu'il était regrettable que sir John-A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier n'aient pas trouvé le temps d'écrire l'histoire de leur temps.

Sir Robert Borden a pu laisser des écrits précieux et il espère qu'il pourra lui aussi laisser aux historiens des informations intéressantes.

Les sénateurs reprennent la discussion sur le nom de notre fête nationale

Ottawa. — Le débat sur la "fête du Canada" a pris une tournure nouvelle au Sénat. La suggestion faite par l'hon. Léon-Mercier Gouin, libéral, de Montréal, de confier à un comité spécial de la chambre haute le soin de trouver le nom le mieux approprié à la fête nationale du 1er juillet, semble devoir faire son chemin. Elle a été reprise par l'hon. J.-E. Sinclair, libéral, de l'Ile du Prince-Edouard, et le leader du gouvernement, l'hon. W. McL. Robertson, a donné à entendre qu'il serait disposé à l'accepter.

D'après la suggestion de M. Gouin, les gouvernements des provinces seraient invités à collaborer avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que la fête national du premier juillet, une fois qu'elle aura été établie sous son nom définitif, soit dignement célébrée dans le pays entier. M. Robertson a déclaré que plusieurs sénateurs libéraux lui avaient fait part de leur approbation de la suggestion de M. Gouin. Il faudrait s'entendre à ce sujet avec le leader de l'opposition, dit M. Robertson, et comme l'hon. John T. Haig était alors malade, on le saisira du projet dès son retour à la Chambre. Le leader suppléant de l'opposition, l'hon. C. Ballantyne, a consenti à ce délai, précisant que, pour l'instant, l'opposition réservait sa décision et ne se prononçait ni pour ni contre le projet de former un comité spécial.

Le sénateur Sinclair dit que, pour sa part, il préfèrerait l'expression "Fête de la Confédération" à celle de "Fête du Dominion ou du Canada". C'est pourquoi il voit d'un oeil favorable le projet du sénateur Gouin. Il se dit gagné à l'idée de demander aux ministres provinciaux de l'Instruction publique s'il n'y aurait pas moyen d'inclure dans les programmes d'études une leçon sur la signification du premier juillet comme fête nationale.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 26 JUIN 1946

Exposition à notre congrès

On se rappelle que lors de son dernier congrès, l'A.C.F.A. avait organisé une exposition d'artisanat qui remporta un franc succès. Cette année encore, l'Association organise une exposition, mais elle sera d'un genre nouveau. Comme le congrès portera sur le problème de l'éducation, l'A.C.F.A. a cru opportun, cette fois, d'organiser une exposition de livres. La maison Fides de Montréal a accepté de nous faire parvenir tous les volumes français nécessaires pour cette exposition.

On se plaint à bon droit que nos foyers, nos écoles, nos paroisses manquent des livres nécessaires à l'éducation de nos jeunes et des moins jeunes. Nous n'avons pas toujours les manuels scolaires dont nous avons besoin; nous n'avons pas, non plus, tous les livres de lecture supplémentaire, livres d'agrément, d'histoire, etc., pour égayer le foyer ou fonder de bonnes bibliothèques scolaires.

Les délégués qui se rendront au Congrès pourront tout à loisir examiner un choix de volumes à la portée de tous les âges. Parents, commissaires d'écoles, instituteurs et institutrices, tous auront l'occasion de juger par eux-mêmes les livres qui seront exposés, faire les commentaires qu'ils croiront utiles, placer, s'ils le veulent, des commandes pour un ou plusieurs volumes. Des personnes seront continuellement en charge de cette exposition et à la disposition du public pour tout renseignement.

L'A.C.F.A. a organisé cette exposition dans le but d'être utile à tous les nôtres. Une fois de plus notre Association prouve sa bienfaisante utilité. Sachons le reconnaître et lui accorder tout l'appui qu'elle mérite et dont elle a besoin.

Comité d'organisation de l'A.C.F.A.

Réflexions sur un débat

La discussion des crédits que les ministres, à tour de rôle, demandent à la Chambre des Communes de voter, offre aux députés l'occasion de montrer leur intelligence des affaires. Ils peuvent à loisir comparer de longues listes de chiffres, examiner en détail les dépenses passées et futures, en juger la nécessité ou les effets. C'est leur droit de contrôle sur les deniers publics, et certains ne se privent pas de l'exercer.

Il arrive parfois que ces discussions financières donnent lieu à des remarques considérations politiques ou morales.

Il y a une dizaine de jours, le ministre de la Santé nationale soumettait à l'approbation de la Chambre des crédits destinés à la lutte contre les maladies vénériennes. Comme il l'a dit alors, il entend mener le combat sur tous les fronts à la fois, y compris le "front moral". C'est même, lui semble-t-il, le plus important.

A moins de s'aveugler délibérément sur les conséquences physiques de certaines déchéances morales, on conviendra que le ministre a raison.

Mais le sous-ministre entretient-il les mêmes convictions?

Deux députés ont voulu s'en assurer. C'était leur droit.

Le représentant d'Eglinton, Ont., M. D.-M. Fleming, a rappelé le discours que le docteur Chisholm a prononcé, l'automne dernier, au William Alanson White Memorial, à Washington; il en a cité un long passage où l'orateur attribue manifestement à la distinction entre le juste et l'injuste, le bien et le mal, une foule de désordres sociaux et de misères morales. Il a demandé ensuite au ministre de la Santé nationale s'il approuvait les théories de son subordonné.

Pour défendre le sous-ministre, l'honorable Claxton a dit de lui que c'est "un médecin et un savant très distingué"; qu'il a parlé, à Washington, "en tant que médecin à un auditoire de médecins"; que c'est un homme "aux convictions solides".

Toutes ces qualités confèrent-elles au docteur Chisholm une autorité particulière en morale? Lui permettent-elles de se prononcer avec compétence sur les problèmes du bien et du mal et d'interpréter à sa guise le chapitre de l'Ecriture sainte qui raconte la chute de nos premiers parents?

Voilà, ce nous semble, les questions pertinentes.

Nous les avons déjà posées, ici même. Nous y revenons, sans sentir le besoin de nous excuser. Car il arrive trop souvent, de nos jours encore, que des hommes usent de l'autorité dont ils jouissent dans une science pour se prononcer de haut sur des questions qui ne relèvent pas de cette science. L'exemple d'Edison qui niait l'immortalité de l'âme au nom de l'ampoule électrique, n'a pas fini d'avoir des imitateurs. Il peut faire sourire ceux qui sont au courant de la distinction des sciences et de leurs limites, mais il n'en va pas de même pour les autres.

C'est ce qu'a souligné le député de Lethbridge, M. Blackmore, au cours du débat.

"Je critique, a-t-il dit, l'attitude adoptée par bon nombre d'hommes qui, se donnant pour savants, supposent des choses qui n'ont jamais été démontrées. Ensuite, partant de leurs fausses théories, ils répandent par tout le pays une foule de remarques qui tendent à saper la foi du peuple."

Et encore: "Si quelqu'un répand par le pays des observations qui tendent à saper la foi en Dieu, au christianisme et aux principes de moralité admis depuis des générations; si le mouvement est inauguré en haut lieu et que la foi populaire en souffre, je ne vois plus comment, dans de telles circonstances, on fait appel à la morale dans la lutte contre le mal vénérien."

Si l'on rejette, en effet, les notions les plus élémentaires de la morale, comment affirmer encore la morale? Comment surtout lui demander son appui dans les campagnes de santé nationale?

L'honorable Claxton a affirmé que sur le front moral, ce sont les Eglises et les foyers qui mènent le combat. "Ils collaborent en vue de régler les moeurs, pour préserver la sainteté du mariage et de la vie."

Tout le monde admet, je crois, que l'Eglise et le foyer jouent un rôle unique dans l'éducation morale. Mais si leur influence est combattue par ceux-là même qui, à cause des hautes fonctions qu'ils exercent et de leurs responsabilités, devraient en avoir le plus grand respect, on ne s'étonnera pas que cette influence ne produise pas tous ses effets et qu'il faille ensuite dépenser de fortes sommes pour enrayer les mauvais effets du dévergondage.

On ne voit pas un gouvernement laisser ses hauts fonctionnaires saper les bases morales de la vie et déplorer ensuite les ravages de l'immoralité.

Le bon sens n'est pas tout.

Il a, pourtant, ses exigences.

S. P.

En lisant les journaux

Les communistes battus partout

LE BIEN PUBLIC. — Partout où se tiennent des élections vraiment libres, les communistes, malgré leur énorme machine électorale, mordent la poussière et cèdent du terrain. A part quelques pays de l'Europe centrale où les libertés démocratiques n'ont plus cours, depuis que Moscou y joue le rôle de protecteur, on peut dire que tout le vieux continent tourne le dos aux idéologies pratiques genre Staline. Ce qui s'est passé en Belgique, en Hollande, en Autriche, vient de se renouveler en Italie et en France.

Ce qui nous intéresse le plus est de savoir que la France n'entend pas plus longtemps laisser planer des doutes sur ses capacités de renouvellement et sur son désir de stabilité politique. Des trois grands partis qui sollicitaient ses suffrages le M.R.P. est sorti victorieux malgré qu'il devra partager l'autorité avec ses deux grands rivaux: les communistes et les socialistes. Si le M.R.P. doit composer, accepter de former un gouvernement à l'aide de quelques communistes et socialistes, il est du moins à peu près certain de pouvoir imposer ses volontés en dernier ressort puisqu'il est celui que la nation française appuie avec le plus de constance depuis la fin de la guerre.

On se rend mieux compte maintenant que toutes les exagérations commises par la propagande soviétique ont servi à quelque chose: à faire voir le communisme sous son vrai jour, ce qui a toujours pour résultat d'en éloigner l'élément sain de toute nation, encore le plus considérable.

C. M.

Le droit de veto a des limites

LA PRESSE. — Aucune nation, si puissante soit-elle, n'a le droit d'empêcher par son veto l'établissement de la paix dans le monde, soulignait le secrétaire d'Etat américain, M. James Byrnes, dans les commentaires qu'il vient de faire sur la conférence de Paris, ajournée brusquement sans que l'on ait trouvé de solution aux questions abordées durant les délibérations.

Il a ajouté que si l'impossibilité d'en arriver à une entente persistait lors de la reprise des pourparlers, en juin, il prendra l'initiative d'inviter l'Assemblée générale des Nations unies de se charger de ce problème au moment de la session qui doit avoir lieu en septembre. L'affaire serait ainsi portée au tribunal de tous les peuples, au cas où les grandes puissances ne parviendraient pas à trouver une formule d'accord.

Il a clairement laissé entendre que les difficultés viennent de l'opposition tenace des Russes. Il ne faut pas que l'attitude d'un seul pays mette obstacle à l'élaboration des traités de paix qui régleront de façon définitive le sort des Etats vaincus, la délimitation des frontières et permettront le rétablissement des relations normales entre les nations. Ce travail ne peut pas être indéfiniment retardé, alors que plus d'une année s'est déjà écoulée depuis la fin des hostilités en Europe.

L'inflation

L'INFORMATION. — Dans son discours à la dernière réunion annuelle de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, l'honorable Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, a déclaré que le danger le plus imminent de l'heure actuelle c'était l'inflation tant dans les salaires que dans le coût de la vie.

L'inflation occasionne nécessairement la dévalorisation de l'argent, a ajouté le ministre. Or, le Canada a emprunté de ses citoyens, au cours de la guerre un montant de $4,000,000,000 et il serait malhonnête de ne pas leur rendre 100 pour cent de leurs prêts. M. Mitchell croit donc que l'établissement des régies des prix et des salaires fut le geste le plus courageux qu'a posé notre pays.

Le Canadien par contre n'aime pas à se laisser pousser dans le dos constamment. Il faudra donc que les régies disparaissent une à une sans pour cela que le danger d'inflation ait diminué d'autant.

Il dépendra alors de chacun de nous et surtout de la classe ouvrière d'agir prudemment afin que l'inflation ne renverse pas notre économie nationale.

Le temps des épreuves est aussi le temps de l'amitié

Tous les hommes de bon sens attendent, espèrent et même réclament à grands cris le retour de ce qu'on devrait appeler avec netteté le régime commercial. Cela signifie que nous souhaitons de voir bientôt revenir le temps où le passant peut pénétrer dans un magasin, choisir ce dont il a besoin, ce qui lui plait, le payer d'une monnaie loyale qui exprime exactement un certain temps d'un certain travail et, après qu'engendre toute simplification de la clair que le régime commercial nous rendra le libre usage de notre temps, la franchise temporelle et l'allégresse qu'engendre toute simplification de la vie.

Nous aurons donc beaucoup à gagner dans ce retour vers l'équilibre, et, nécessairement, nous aurons quelque chose à perdre, car nous cesserons, en partie, d'éprouver les effets de l'amitié vigilante, de la tendresse humaine.

Je songeais à ces choses, un jour de l'hiver dernier, en regardant Adrienne Monnier répartir, et avec quelle chaleureuse sollicitude, toutes les gâteries et les nourritures succulentes, toutes les pièces de linge et d'habillement que les écrivains argentins, sous la conduite de Victoria O'Campo, avaient rassemblées et fait parvenir à Paris, dans le dessein d'alléger, d'assister, de réconforter leurs confrères français. Que de générosité, que d'invention, que de gentillesse! A contempler ces trésors, à voir le contentement des destinataires, j'imaginais la joie des donateurs et tout cela jetait, sur la tristesse des temps, une douce et fraternelle lumière.

En Amérique

Je revenais alors de ce voyage qui m'a permis de parcourir le Canada d'est en ouest et de revoir les Etats-Unis. J'ai eu la chance de pénétrer, là-bas, dans bien des maisons et, dans toutes, j'ai découvert l'endroit où se préparaient les colis à destination de l'Europe et bien souvent de la France. J'ai vu nos amis des deux grandes nations accumuler, sur quelque étagère, les boîtes de conserves, les paquets de café, les sachets de thé, les fruits secs, le chocolat, puis, le jour venu, composer eux-mêmes, avec soin, avec piété, l'envoi qui devait traverser les continents et la mer avant de s'ouvrir, comme un beau fruit à déhiscence, dans quelque maison amie des lointains pays éprouvés.

Même en Europe

Il est beau de penser que les gens des pays éprouvés eux-mêmes sont soulevés par de tels élans de charité. J'ai vu des Hollandais, si cruellement touchés par la disette, économiser sur leurs rations et chercher un moyen de faire passer quelque douceur de l'autre côté des frontières. Les Danois, qui ont porté le fardeau de l'envahisseur, opèrent des miracles pour faire à ceux qu'ils jugent plus dépourvus qu'eux-mêmes quelque bonne et délectable surprise. Et je ne peux me rappeler sans émotion ces messages qui, durant les saisons amères, arrivaient parfois de Suisse, de Grèce, de Roumanie, avec un mystérieux petit paquet où l'on trouvait un morceau de fromage, un paquet de cigarettes, des savonnettes, du coton à repriser.

Le temps de l'amitié

Nous ne pourrons jamais oublier ces repas, auxquels nous convions encore tel ou tel visiteur, et où nous nous plaisons à mettre sur chaque bouchée, un nom: "C'est notre ami du plateau qui nous a fait tenir ces oeufs. Le poulet vient de celui que nous nommons, entre nous, le "charmeur d'oiseaux". Ah! les bons choux de Saint-Hilaire! Le morceau de fromage est un cadeau du docteur. Les petits gâteaux viennent du Canada. La tasse de café est américaine. Le sel. . . oh! le sel est du ravitaillement!" Nous ne pourrons jamais oublier la joie enfantine que nous éprouvons encore, parfois, à faire l'inventaire de ces cartons dont le contenu exprime si bien la personnalité de l'envoyeur: "Regarde! Elle a pensé au savon! Ah! de la pâte dentifrice et une brosse! Tiens, des crayons, de vrais crayons! Et même une boîte de cirage!

Elle n'a pas oublié les petits enfants: vois les jolies brassières!"

Un moment viendra donc où nous aurons — il faut quand même le croire — retrouvé l'abondance. Nous mangerons des aliments sans dédicace, nous nous moucherons dans des mouchoirs qui n'auront plus aucune signification votive. Nous aurons notre dû, nous n'aurons que notre dû, sans surprise, sans émerveillement; et nous penserons parfois, avec une sorte de nostalgie, à ces années de misère, pendant lesquelles nous devions tout à l'amitié, à la souveraine, à la divine amitié.

Georges DUHAMEL, de l'Académie française

(Le Figaro)

Conseils d'hygiène

Vacances des enfants

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, encourage, pour des motifs d'hygiène, l'envoi des enfants aux camps d'été. Dans un message aux parents canadiens, le ministère attire l'attention sur la valeur de l'air frais et du soleil, qui aideront à redonner de la vigueur aux jeunes pour les mois d'hiver. De plus, le ministère suggère de consacrer une partie du chèque d'allocations familiales à l'achat d'articles de sports pour la santé et le bonheur des enfants.

* * *

Examens médicaux

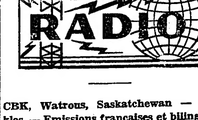
La période des vacances d'été fournit aux parents une occasion idéale de faire examiner leurs enfants par le médecin et le dentiste, fait observer le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa. C'est la meilleure saison pour obtenir facilement des rendez-vous. Ce ne serait là évidemment qu'un des examens saisonniers que le ministère suggère de renouveler aussi souvent que le médecin de famille le jugera nécessaire, selon l'âge et la condition de l'enfant.

* * *

L'herbe à la puce

Il faut que les gens apprennent à reconnaître au premier coup d'oeil cette plaie de la campagne appelée l'herbe à la puce et qu'ils soient sur leurs gardes au cours de la saison de l'été, fait remarquer le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les autorités d'hygiène dans leur avertissement concernant ce "trouble-fête" bien connu, suggèrent que toute personne s'aventurant dans la campagne s'habitue à reconnaître l'herbe à la puce, afin d'en éviter les embûches et s'épargner l'un des inconvénients les plus sérieux des vacances.

On devrait trainer devant les tribunaux les parents qui envoient leurs enfants aux écoles sur la porte desquelles est écrit: Ici, on n'enseigne pas la religion. —Victor Hugo.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 kls. — **Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 30 juin-5 juillet. L'horaire est donné en heure normale des montagnes**

Dimanche 30 juin

11h.00 à 11h.30 p.m. — Les Voix du pays
11h.30 à minuit — Céleste et Valentin.

Lundi 1er juillet

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson française.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Mardi 2 juillet

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — Les chansons d'André Dassary
4h.30 à 4h.45 p.m. — Notre français sur le vif.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Mercredi 3 juillet

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson française.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Jeudi 4 juillet

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — les chansons de Rina Ketty
4h.30 à 4h.45 p.m. — Le quart d'heure de la Bonne Chanson.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Vendredi 5 juillet

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson française.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Un homme et son péché.

Watrous, le 18 juin 1946.

Berthe Baril

Larmes de crocodile

Les hommes sont bien vilains de prêter à d'aussi bonnes bêtes que les crocodiles des larmes hypocrites. Cela vient d'une vieille légende qui n'a jamais trouvé un fond de réalité et selon laquelle, en Afrique, autrefois, les crocodiles imitaient les pleurs des humains, pour attirer d'autres hommes, qu'ils dévoraient. C'était un piège tendu à la pitié humaine. On prêtait beaucoup d'intelligence à ces animaux. Le fait est qu'ils n'ont même pas de larmes.

L'Eglise catholique nous console dans nos misères, elle ferme nos yeux dans la paix; elle se présente à nous d'autant plus vraie et certaine que nous approchons davantage de la tombe.

—Balmès

Un appel en faveur de Lisieux

Le 7 juin 1944, le lendemain même du débarquement, le vieux couvent des Bénédictines de N.-D.-du-Pré, à Lisieux, fondé par Guillaume le Conquérant et où Thérèse de l'Enfant-Jésus fut élevée, fut écrasé par les bombes. Vingt religieuses périrent, les quarante autres ne trouvèrent d'abord qu'une étable pour les recueillir. Depuis, errantes, et enfin menacées d'être expulsées de leur dernier abri, elles demandent qu'on leur permette de continuer leur supplication pour le pays.

M. Paul Claudel, touché par cette détresse, a écrit un beau poème, intitulé "Le 7 juin 1944", où il se fait quêteur pour la reconstruction d'un couvent de Notre-Dame-du-Pré.

"Rien n'est sorti de terre encore, et moi dans le clocher futur je suis la cloche déjà qui carillonne!

C'est la cloche qui met tout en branle là-haut, c'est la croix qui est première dans le ciel, et je vois tout le bâtiment sous elle qui se met en marche et qui se coordonne.

Car vingt religieuses seulement brûlées vives, je demande: Est-ce que cela suffit?

Tout entière, c'est la France jusqu'au plus intime de sa fibre en elle à qui on a porté ce défi.

Loué soit Dieu qui a choisi le bon moment et Son opportunité est manifeste!

Pauvre comme on ne fut jamais, ce n'est pas le moment de chicaner à Dieu ce qui nous reste.

Car on peut refuser son superflu à Dieu, mais qui voudrait lui refuser le nécessaire?

Cette veuve en temps de famine au Livre des Rois, c'est elle pour lui demander à manger que le prophète a choisie à cause de sa misère.

Et c'est pourquoi, chrétiens de France, chrétiennes, qui m'écoutez en ce moment,

Je vous prie de ne pas gêner ce grand chantier dans votre coeur vers Lisieux, je le sais, qui s'est mis déjà en mouvement".

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Au sujet de la France

En marge de certaines remarques au sujet de la France, une personne nous envoie la protestation suivante:

L'anathème est lancé contre ce malheureux pays en proie à la famine, au dénuement, aux privations de toute nature , suite d'une longue et terrible guerre; le grand mot est lâché.

"C'est un châtiment de Dieu pour punir les Français de ne plus assister à la messe et de déserter leurs églises!"

Mais d'autres nations ont été également victimes de la guerre pour ne citer que la Pologne, l'Italie, l'Angleterre et plus loin en Orient la Chine.

Est-ce aussi la main de Dieu qui les frappait?

Si nous relisons l'histoire du monde remontant dans le passé n'est-ce pas une suite continuelle de guerres—aussi bien parmi le peuple choisi de Dieu que parmi les païens?

La France n'a-t-elle pas toujours guerroyé contre des ennemis ambitieux de s'emparer de son territoire. Alors, dans ces temps, où la France était très catholique et fière de son titre de Fille aînée de l'Eglise pourquoi se serait-elle attirée le courroux du Tout-Puissant.

Non n'essayons pas d'approfondir les desseins de Dieu; au lieu des paroles qui blessent les coeurs français, exhortons les fidèels à prier Celui qui tient entre ses mains les destinées du monde, demandons-Lui de relever la France de ses ruines, de donner une paix durable à la terre et de préserver le Canada contre le fléau de la guerre.

Pour terminer, qu'il me soit permis de citer ce paragraphe d'un article dû à la plume de Dostaler O'Leary, paru il y a deux ans dans une revue canadienne:

"Qu'on veuille ou non l'admettre, la France gêne le monde, elle ne l'a jamais tant gêné que depuis qu'elle n'est plus une menace pour personne. . ."

Le monde doit trop à la France et c'est peut-être pour cela qu'on a tendance à l'oublier.

Le monde d'aujourd'hui se bat, mais la France est la sainte, et c'est elle qui à la conférence de la paix devrait être la première entendue; c'est elle, dont la voix et les jugements devront s'imposer à l'univers parce qu'elle a enduré le martyre parce qu'elle fut le "Christ des Nations" la nation ôtagée, parce qu'elle a enduré pour la civilisation, alors que les autres peuples, n'ont fait que se battre pour cette civilisation.

Justice pour la France.

Honneur au mérite

Monsieur le rédacteur,

A l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à la salle Memorial dimanche le 23 juin au soir, je me permets de faire quelques commentaires et une mise au point qui sera appréciée, je l'espère, par toute personne qui a un esprit de justice.

La délicieuse petite pièce en trois actes "Les Clercs de Santarem" par Henri Ghéon a été exécutée par les petits scouts de Saint-Joachim avec un franc succès. Ces petits acteurs en herbe ont su rendre cette pièce à la perfection. Leur diction, intonation et articulation étaient franchement impeccables. Ils ont joué avec un naturel que beaucoup d'amateurs adultes pourraient envier. A quoi attribuer cette réussite, ce rendement presque parfait?

Quand un boxeur gagne une joute la gloire qu'il en retire retombe en grande partie sur son entraîneur ou gérant. Dans le domaine du théâtre, c'est la même chose. Ici tout en faisant la part des aptitudes et de la bonne volonté des jeunes acteurs la majeure part de leur succès doit retomber sur leur directeur, M. Georges Arcouette, qui pendant des semaines a consacré une prande gartie de ses loisirs à exercer cette pièce. Le succès de ses élèves lui fait honneur. "Rendons à César ce qui appartient à César".

Pourquoi alors avoir voulu volontairement ou non ignorer ce jeune homme dans la célébration de dimanche dernier? Tous ne sont pas restés ainsi dans l'ombre. Je vois sur le programme qu'on nous a distribué le nom du directeur d'une comédie de La Biche que l'on devait nous présenter ce même soir mais qui ne le fut pas. . . pourquoi? . . . Au haut du même programme on annonce "Les Clercs de Santarem" par Henri Ghéon, sans plus. On a oublié le nom du directeur qui y avait d'autant plus droit que l'autre puisque le public a eu le plaisir d'entendre et d'applaudir les jeunes acteurs si bien entraînés.

Admettons que son nom fut oublié involontairement sur ce programme; il eut été très facile de réparer cette erreur lors de la représentation. L'annonceur aurait bien pu dire un bon mot au sujet du dévouement de M. Arcouette. Les auditeurs avaient le droit de connaître le directeur de cette pièce. Curieuse coïncidence, l'annonceur en cette occasion est le même que le directeur de la comédie de LaBiche qui ne fut pas donnée. . . et pour cause, mais dont le nom apparait en vedette sur le programme. Ce monsieur a-t-il eu peur en soulignant les capacités de M. Arcouette de se faire éclipser? Il y a certainement là une justice assez étrange et un manque de délicatesse assez criant.

Je tiens donc ici à rendre hommage à qui de droit et à féliciter Georges Arcouette pour le succès que ses scouts ont remporté dimanche soir.

Tous ceux qui ont vu ce jeune homme à l'oeuvre savent qu'il s'est dévoué sans compter, qu'il a passé en faisant le bien, et je n'en doute pas se joindront à moi pour le remerceir bien sincèrement et lui souhaiter bonne chance dans son nouveau champ d'activités.

Donat Baril.

De graves dommages aux récoltes

Chatham, Ontario. — On prévoit que les dommages causés aux récoltes, dans la péninsule du sud-ouest de l'Ontario, entre le lac Erié et le lac St-Clair, à la suite de la terrible tornade de la semaine dernière, s'élèveront à $5,000,000. Les fermiers visitent leurs terres, arpent par arpent, et tentent de sauver quelque chose de tout cet amas de ruines et de désolation. Pas une seule ferme dans les comtés d'Essex et de Kent n'a échappé à la furie dévastatrice de ce cyclone. Dans certains secteurs des centaines d'acres de terre inondée s'étendent devant les yeux consternés des cultivateurs. La moitié des terres arables du comté d'Essex disparaissent sous l'eau. La situation est sensiblement la même dans le comté de Kent. Dans le comté d'Essex les récoltes de tomates et de tabac sont ruinées complètement.

David, le jeune assassin de Nantes, déclarait: "Mon malheur, c'est qu'à l'école on ne m'a jamais parlé de Dieu."

* * *

L'enfant qui vient de naitre n'est pas bon, mais il le deviendra s'il est élevé.

—Platon.

GUY

Le jour de la Pentecôte fut célébré par de nombreuses communions à la grand'messe et salut solennel du Très Saint Sacrement.

Samedi le 15 juin, il y eut grand'-messe à l'occasion de notre fête patronale.

Le jour de la Trinité, le R. Père Lechasseur, o.m.i., un des gardiens du pèlerinage de N.-D. de Lourdes de Girouxville, donna le sermon à la grand'-messe pour préparer le pèlerinage paroissial du 17 juin; sa parole vibrante et enthousiaste lui gagna de nombreuses adhésions.

Le soir, il y eut souper chez M. Bisson et assemblée au sujet de nos écoles sous la présidence du R. Père Lechasseur, de M. Maurice Beauchamp (notre grand commissaire) et de Jean St-Arnauld, gérant de la Coopérative de Girouxville. Nous avions aussi le bonheur d'avoir avec nous le R. Père Pinard, o.m.i., qui dessert la Mission St-Louis de Ballater.

La journée du 17, le bon Dieu nous donne une température idéale; deux camions et plusieurs automobiles se dirigent vers Girouxville. Il y eut une soixantaine de présences. Pèlerinage pieux; les exercices furent dirigés par le R.P. Desrochers, o.m.i., secondé par le R.P. Lechasseur et le R.P. Frigon, de Falher. M. l'abbé Paul Gagnon, curé de Guy, chanta la grand'messe, bénit les malades et donna le salut du Très Saint Sacrement.

* * *

Ces temps derniers, il y eut corvée de travail sur le terrain de l'église. Une trentaine de personnes ont donné des journées de travail gratuit. Ils ont droit à nos sincèers félicitations.

* * *

Notre pique-nique annuel reste toujours fixé au dimanche 7 juillet.

La Corey

Lionel Handfield partait récemment pour Edmonton en vue de se trouver de l'ouvrage.

* * *

Mlle Simone Nadon est revenue au foyer après un an d'absence à l'extérieur.

* * *

Il y a quelque temps plusieurs écoles des environs se réunissaient sur le terrain de jeux de notre école pour leur fête champêtre. Nous avons pu remarquer que nos enfants ont fait du progrès dans les sports. Cependant des écoles éloignées et moins connues se sont permises d'avoir des enfants qui ne fréquentaient pas l'école.

* * *

Cette semaine notre curé sera absent en ville où il suivra les exercices de la retraite annuelle du clergé.

* * *

Dimanche dernier la température permettait d'avoir la procession qui fut suivie avec sentiments de foi jusqu'au reposoir, au couvent.

* * *

Nos écoliers doivent se réjouir de la fin de l'année scolaire. La Soeur Marie de St-Joseph doit se rendre en visite chez ses parents de la province de Québec.

La bonne éducation de la jeunesse, c'est le premier fondement de la félicité humaine.

—Leibnitz

FETE ANNUELLE

à

BONNYVILLE

le 1er juillet

Courses de chevaux et attractions diverses

Repas servi à la salle paroissiale

Bienvenue à tous

MORINVILLE

Notre population de Morinville augmente continuellement et nous passons par un "boom" de tout genre. Les uns arrivent avec un corps de métier nouveau, d'autres viennent tout simplement prendre place au milieu des rentiers de la ville et d'autres encore passent en revue les différentes rues de notre village se demandant laquelle serait mieux placée pour attirer la clientèle. En même temps des experts sont à ouvrir les rues principales pour y installer les égoûts. Le travail avance assez rapidement mais devrait durer encore plusieurs semaines. Il est bien vrai que l'apparence n'est pas des plus agréables à la vue mais il faut bien en prendre son parti si l'on veut le résultat final. Pendant tout ce temps la récolte marche comme de plus bel et jamais nos champs n'ont mieux regardé en ce temps-ci de l'année. Puisse la Providence nous protéger jusqu'à la fin!

* * *

Si nous sommes heureux de voir arriver de nouvelles familles dans notre ville, il nous fait peine d'en voir quelques-unes de la campagne laisser le bien paternel pour tenter fortune ailleurs. C'est ainsi que la terre que plusieurs de nos pionniers ont défrichée dans le passé, passe à des mains étrangères qui ne comprennent rien à nos traditions, à nos us et coutumes. Somme toute, la campagne de Morinville n'en a pas gagné cette année et il serait amplement temps que l'on fasse comperndre à nos jeunes tout l'avantage qu'ils ont à conserver le bien des ancêtres.

* * *

Nos écoles se fermeront cette semaine et nos enfants en auront pour deux mois et plus à se reposer. L'on nous dit que quelques-uns prendront la direction d'Alberta Beach pour quelques jours. L'heureux temps où les enfants savaient s'amuser au foyer paternel et ne parlaient pas de plage étrangère! Mais, dit-on, le progrès demande des changements et l'on ne s'amuse plus aujourd'hui comme au temps de jadis. . .

* * *

La deuxième retraite pour les prêtres séculiers aura lieu cette semaine et notre assistant sera du nombre. Ayons une pensée pour nos jeunes membres du sacerdoce qui feront ces quelques jours de prières et de recueillement. Et puis ce sera le tour de notre population française et allemande. Ce n'est qu'alors que l'on pourra vraiment dire que chacun a mis les affaires de son âme en bonne condition.

Correction

Permettez-moi de corriger la nouvelle qui a paru dans "La Survivance", voilà quelques semaines. M. et Mme Laurent Lamothe, de Maillardville, C.-C., ont fait baptiser leur garçon le 17 février à l'église Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville. Il porte le nom de Joseph-Laurent-Léonard Lamothe. M. et Mme Emile Lebrun, de New-Westminster, C.-C., ont été dans les honneurs.

M. Emile Lebrun a remplacé M. V. Lamothe, de Port Alberni, C.-C., qui est le parrain, et Mme Emile Lebrun est la marraine.

PICARDVILLE

Comme dit le goffeur:
"Pour réussir dans nos pique-niques,
"Il nous faut un programme magnifique
"Des courses, des cris, des amusements,
"Des parties de balle et du beau temps".

Puis de la "grub" abondamment, à Picardville nous avons eu tout cela sauf l'averse de la veillée que nous aurions préféré voir tomber quelques heures plus tard. Malgré ce contre-temps notre pique-nique fut un succès.

Les chevaux qui ont couru appartenaient à MM Lucien Boucher, Noé Létourneau, Raymond Saint-Louis, Léon Provost, Nick Alexander.

Les clubs qui ont joué de la balle-au-camp sont ceux de Westlock, Vimy, Rivière-qui-Barre et Picardville. Picardville a détaillé avec Westlock qui a gagné avec quatre points contre deux pour Picardville.

Notre club junior s'est aussi mesuré avec celui de Morinville et la victoire est allée à ces derniers.

De même le club de balle-molle des filles de Mearns a remporté sur le nôtre.

Les honneurs ont donc été à nos voisins. C'est que voyez-vous nos jeunes connaissent bien la politesse. . .

Au cours de la soirée il y eut une représentation de vues animées très instructives.

* * *

Nos prières montent plus ardentes cette semaine pour nos chers prêtres, plus spécialement pour celui qui a assumé la charge de conduire nos âmes vers le Bercail éternel.

* * *

Mesdames G. Ouellette et Wilfrid Lambert après un séjour à l'hôpital de Westlock sont revenues sur la voie du rétablissement.

J-sus-Christ a établi non pas une Eglise tremblante ou dormante, mais une Eglise militante.

—Abbé Perrier

Los Angeles

Le Dr R. B. von Kleinsmidt, président de l'Université de la Californie du Sud depuis 1921, continue à recevoir des honneurs de tout côté. Voilà qu'on le crée chancelier à vie de l'institution. En ses 25 années de direction l'université grandit de 8 à 26 écoles et collèges.

* * *

Au café, hier soir, je remarque du lait de l'Illinois. Pourquoi du lait de l'Illinois ici? Remarquez bien, chez vous, si vous n'avez pas de lait de Californie.

* * *

Doris Fulton, arrière-petite-fille de Robert Fulton, inventeur du bateau à vapeur, entre dans le cinéma.

* * *

Un gardien de nuit dans un hôtel fut averti par les miaulements de son chat que les voleurs y étaient. On les attrappa.

* * *

Chez les Frères de St-Jean de Dieu, ces bons Frères qui laissèrent Montréal pour s'en venir ici commencer leurs oeuvres de secours, nous découvrons un cas assez singulier: Un monsieur Rocheford est sur son dos depuis 25 ans. Il peut remuer ses bras, mais non sa tête. Il a bonne oreille et bon oeil, mais ne peut regarder que juste en face. Son jugement est très clair. Il lit, écrit, se tient au courant des dernières nouvelles. Aucun trouble, nous dit-il, sinon celui de ne pas trop manger. Car, il faut faire attention à son embonpoint, n'est-ce pas? Il a écrit un livre qu'on publiera peut-être. Il ne souffre d'aucune douleur, dors comme un bébé (qui dort). L'arthritis le tint sur des béquilles pendant 10 ans. Enfin, en mars 1921, il lui fallut se coucher. Papa et maman en eurent bon soin. Mais maman mourut. Et un jour, lorsqu'il appela son père, aucune réponse ne vint de la chaise sur laquelle il reposait. Papa s'était assoupi pour toujours. Sa soeur, religieuse de l'ordre de St-Joseph de Carondelet, vint à le placer chez les Frères de St-Jean de Dieu. M. Rocheford a 58 ans. Il est Irlandais. Comment peut-il être si gai dans un tel état? Miraculeux! C'est le Saint-Esprit, dit-il.

* * *

Les 22 Conseils des Chevaliers de Colomb de la Californie du Sud eurent leur messe et leur communion à la cathédrale et déjeuner à l'hôtel Biltmore. L'hôtel dut limiter leur nombre à 500 cette fois-ci.

* * *

Le président de notre association canadienne ,et sa femme, accompagnés de Mme Alfred Gaumont, sont partis pour deux mois à Edmonton et Lamoureux. Parmi les compagnons de voyage de M. et Mme J.-B. Godbout, se trouvent aussi son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jos. Godbout, de Lamoureux, en promenade ici depuis un mois. Ils étaient descendus ici avec Soeur Lorette Godbout qui était allée les voir là-bas. Vraiment, ils se promènent ces Godbout! Parmi les nombreuses soirées d'amis et parents, citons celles de M. et Mme Ant. Guy, de M. et Mme Jean Bélanger, de M. et Mme Geo. Sarrasin, de Mme Berthe Chevigny; un dîner et une soirée de cartes que l'association canadienne donna à son président et à sa femme, au café français Faix, dimanche, le 9 juin.

Un portemanteau de voyage leur fut présenté comme cadeau. M. Edmond Lavoie, fit le discours de circonsttance. Beaucoup de fleurs à ce dîner.

* * *

Mme Berthe Chevigny et une amie sont en vacances, quelque part au nord de San-Francisco, aux alentours du grand Silver Lake.

Aussi en vacances, à Victoria, C.-C., M. et Mme W. Carney, née Alice Bernier.

R. Thibaudeau.

Voyage des homards de l'Atlantique

Montréal. — Le crab "Juan de Fuga" qui fut à l'honneur sur presque tous les menus des grands hôtels de la Côte du Pacifique, cédera bientôt sa place à son rival de l'est, le homard de l'Atlantique.

En effet, plus de 2,000 homards capturés sur les côtes de l'Ile-du-Prince-Edouard viennent d'être expédiés à travers le Canada pour être déposés dans les baies de l'île Vancouver sous la surveillance de la Station Biologique de Vancouver. On espère réussir à acclimater ainsi ces crustacés de l'Atlantique dans les eaux du Pacifique, où l'on pourra ensuite en faire la pêche.

Ces homards furent expédiés par navire jusqu'à St-Jean, N.-B., où on les chargea ensuite dans un wagon express du Pacifique Canadien contenant plus de 400 livres de glace.

Pareille expérience a déjà été tentée, mais sans résultats satisfaisants. Cette fois, comme les homards sont plus nombreux, l'essai se fait sur une plus grande échelle, et il est fort probable que la semence sera un succès.

Vous prendrez pour règle de vos études et de vos travaux cette devise: Penser avec et comme l'Eglise.

—Monsabré.

Le C.P.R. veille au confort des voyageurs



FAUTEUILS DE CHEMINS DE FER AJUSTABLES: La mensuration scientifique de près de quatre mille voyageurs dans la position assise, dans les gares des grandes villes américaines, a servi de base pour la fabrication d'un type nouveau de fauteuil ajustable, que la compagnie du Pacifique Canadien fait installer dans trente-cinq nouveaux wagons-voyageurs climatisés, lesquels seront mis en service au commencement de l'année prochaine. Ce fauteuil, dont le dossier et le fond sont mobiles, s'adapte à la position que le voyageur désire prendre et offre naturellement beaucoup plus de confort, surtout aux personnes qui voyagent la nuit. Il est supérieur à tout ce qui existe jusqu'ici dans les wagons de chemins de fer, et le C.P.R. est le premier réseau à en faire usage au Canada. A l'arrière de chaque fauteuil, il y a un appui-pieds très confortable pour la commodité du voyageur qui occupe le fauteuil d'en arrière.

On a donné à ce fauteuil le nom de "Hooton" qui est celui de son créateur, le Dr. Earnest Hooton, de l'Université Harvard, dont les recherches et observations ont permis de réaliser cette amélioration dans le domaine ferroviaire.

Le coût de l'installation du fauteuil Hooton dans les 35 nouveaux wagons du C.P.R. s'élèvera à plus de $300,000, somme qui représente une partie des crédits de quatre millions de dollars que cette compagnie a décidé d'affecter à la modernisation de son matériel roulant.

L'illustration ci-dessus fait voir le fauteuil en deux positions différentes. Dans le coin à gauche, ont voit l'appui-pieds posé à l'arrière de chaque fauteuil.

SAINT-PAUL

La température idéale pour les jardiniers qui transplantent choux et tomates n'est pas du tout ce que l'on requiert pour une belle fête champêtre. La Saint-Jean-Baptiste à Saint-Paul est traditionnellement pluvieuse et la tradition ne fut pas interrompue dimanche le 23; il y eut vent, pluie, nuages et froid.

La messe solennelle dite par Monseigneur MacDonald fut toute de dévotion ainsi que la belle cérémonie de la confirmation à laquelle plus de 90 jeunes enfants de la paroisse reçurent les lumières du Saint-Esprit.

Dans son allocution, Son Excellence parla du devoir de maintenir nos droits religieux et nationaux même au milieu d'offres séducteurs. Soyons certains que nous auront des garanties valables avant de céder nos droits.

Son Excellence exhorta nos jeunes à devenir apôtres de l'Action catholique dans leur milieu et d'aider l'Eglise par tous leurs efforts et leurs bons exemples.

Après la cérémonie les paroissiens se rendirent à la salle où les attendait un magnifique banquet préparé par les Dames de la paroisse. Monseigneur l'Archevêque prononça la bénédiction et plus de 350 convives prirent leurs places aux tables remplies de mets délicieux suivant la coutume traditionnelle à St-Paul.

L'après-midi, malheureusement, ne fut pas si plaisant car la pluie vint interrompre les jeux que le comité avait organisés. Il y eut cinq parties de balle-au-camp malgré la boue et le froid. Les équipes de Stry, Elk Point et de Glendon remportèrent les prix.

La soirée organisée par le Père Leduc et les jeunes gens fut très amusante et les deux comédies "Les deux sourds" et "La Grammaire" firent oublier pour le moment les inquiétudes et les angoisses des temps où nous vivons.

* * *

Les élèves de l'école écrivent les examens du Département d'Education. Nous leur souhaitons tout le succès que leur travail leur aura mérité.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — JUILLET

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
	1	2	3	4 SUCRE-CONSERVES S17 à 21 COUPON DE BEURRE R13 COUPON DE VIANDE M44 Valables	5	6
7	8	9	10	11 COUPON DE BEURRE R14 COUPON DE VIANDE M45 Valables	12	13
14	15	16	17	18 SUCRE-CONSERVES S22, S23 COUPON DE BEURRE R15 COUPON DE VIANDE M46 Valables	19	20
21	22	23	24	25 COUPON DE VIANDE M47 Valable	26	27
28	29	30	31			

LES COUPONS DE SUCRE-CONSERVES S17 à S21 REPRÉSENTENT LA QUANTITÉ DE SUCRE ACCORDÉE POUR LES CONSERVES DOMESTIQUES

McLENNAN

Samedi, le 15 juin dernier, M. et Mme Val Frey recevaient à dîner les directeurs et propriétaires de la Compagnie Northland Utilities Limited: MM. Gunning, directeur, de Vancouver, A. Anderson, financier et directeur américain, de North Dakota, D. MacMillan, d'Estevan, tous accompagnés du président, M. Walter Schlosser. M. Frey leur fit visiter le district où ils ont des intérêts et ces messieurs ont avoué être enchantés de la contrée. Etaient aussi présents, M. F. Stansfield, gérant du pouvoir électrique de Dawson Creek, et M. T. F. Sirce, propriétaire du pouvoir de Berwyn, Alberta.

* * *

M. et Mme Raymond Lussier annoncent la naissance d'un fils, né le 11 juin, baptisé le 23 sous les prénoms de Joseph-Marcel-Henri. Parrain et marraine: M. et Mme Abel Lussier, de Donnelly, oncle et tante de l'enfant. Leur famille compte maintenant cinq filles et un garçon.

Deux conversions à Steveston

Une de nos abonnées de Steveston (Colombie canadienne), nous écrit: "Je crois que c'est une bonne nouvelle à vous apprendre; nous avons eu la semaine passée deux conversions, un homme et une femme. Nous avons été parrains".

LAMOUREUX

Le 25 juin une belle cérémonie avait lieu dans notre église doublement décorée pour la fête du St-Sacrement et deux mariages. En effet ce même jour, deux filles de M. Henri Normandeau s'engageaient dans les liens du mariage. L'aînée, Mlle Ernestine épousait M. Arthur Samson de Albertville, Saskatchewan, et Mlle Thérèse devenait l'épouse de M. Marcel Tailleur, de Morinville. Toutes deux vinrent prendre place au pied du sanctuaire, conduites par M. Henri Normandeau, leur père et témoin, tandis que M. Ferdinand Tailleur servait de père et témoin aux deux époux. Les filles d'honneur étaient Mlles Germaine Houle et Marguerite Tailleur. Les garçons d'honneur, MM. Laurent Normandeau et Léo Tailleur. M. le curé Garnier reçut le consentement des quatre époux, le mauvais temps ayant empêché M. l'abbé Normandeau d'être présent au mariage de ses deux nièces. Pendant la messe qui suivit, de beaux chants furent exécutés par les membres de la chorale et les amis des mariés.

Après la signature des registres, le dîner fut servi à l'hôtel Royal George d'Edmonton. Au dessert, M. Pierre Moret présidait aux santés qui furent présentées par M. l'abbé Normandeau, M. le curé Garnier et M. le curé Lapointe. Les deux nouveaux mariés répondirent avec émotion. Les invités se retrouvèrent de nouveau au souper et à la soirée récréative qui eurent lieu à Morinville.

A ces nouveaux époux nous souhaitons santé, prospérité et de longues années de bonheur.

* * *

Mlle Josephine Chevigny est en visite prolongée chez M. et Mme Edmond Gaumont.

* * *

M. et Mme Landry sont arrivés de Winnipeg et ont l'intention de se fixer à Edmonton après quelques jours passés chez M. et Mme Albert Lamoureux.

MALLAIG

Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Mgr l'Archevêque McDonald samedi dernier le 22 juin. Les paroissiens se sont rendus en grand nombre à l'église. Vingt-cinq enfants ont été confirmés. Les religieuses et les dames avaient orné l'église afin de faire honneur à Son Excellence et, surtout, au grand sacrement de la confirmation.

* * *

M. l'abbé Ricard passe la semaine à Edmonton où il doit suivre la retraite.

* * *

M. et Mme G. Tardif étaient en voyage à Edmonton la semaine dernière.

* * *

M. J. Bossé a eu l'excellente idée d'installer un jeu de croquet à l'usage du public. Ce qui occupe les jeunes et les vieux qui s'y rendent nombreux.

L'encombrement des poussins est une erreur coûteuse

L'encombrement des poussins est l'erreur la plus commune et la plus coûteuse de l'industrie avicole. Il en résulte un gaspillage de la nourriture, empêche la croissance et cause non seulement une perte directe mais une perte indirect due à l'affaiblissement des oiseaux. Les jeunes poussins deviennent bientôt trop gros pour leurs poussinières originales et des désordres se produisent si l'on ne leur donne pas plus d'espace. Il faut ajouter au moins deux hangars-abris à chaque poulailler-colonie pour assurer une bonne croissance.

FALHER

Dans la nuit de dimanche à lundi l'un des nôtres, M. Emile Lemire, s'éteignait doucement à la suite d'une longue maladie. Ce matin, mardi le 25, le R. Père Pinard chanta son service en présence de nombreux parents et amis. A la famille en deuil nous exprimons notre sincère sympathie.

* * *

Dimanche le 23, fut baptisée Marie-Louise-Géraldine, enfant de M. et Mme Aristide Doucet. Parrain et marraine, les grands-parents du bébé, M. et Mme J.-Baptiste Morin; porteuse, Mme Raoul Doucet. Nos félicitations aux heureux parents auxquels nous souhaitons une cordiale bienvenue à Falher puisqu'ils ont décidé de revenir demeurer parmi nous.

* * *

Samedi dernier, le R.P. Bouchard nous revenait de l'Est après une fructueuse tournée au milieu de ses parents et amis. Plus que jamais il conserve son optimisme de jeunesse malgré ces cheveux grisonnants.

* * *

Nos servants de messe ont pu jouir récemment d'une récompense méritée alors qu'on les conduisit, au nombre d'une trentaine, à la Mission Saint-Augustin. Sous la discrète surveillance des Pères Frigon et Saint-Jacques, et sous les soins de notre camionneur si prudent, M. Joseph Boisvert, ils étaient en sûreté.

A St-Augustin, on nous fit une réception cordiale dont nous gardons tous le meilleur souvenir. Nos joueurs de balle sortirent vainqueurs de toutes les épreuves sportives et nos jeunes firent également belle figure au programme d'amateurs de l'après-midi. Sur la route du retour, juste avant le souper, tous prirent leurs ébats dans les eaux de la Rivière-des-Coeurs, près de Nampa. Enfin on joua une dernière partie de balle, on savoura un délicieux rafraîchissement puis ce fut l'heure du retour.

Un merci sincère aux généreux donateurs qui ont souscrit avec le R.P. curé et les RR. Soeurs de Ste-Croix la somme requise pour un tel pique-nique.

* * *

Mercredi le 19, sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Henri Routhier, un groupe d'élèves du couvent représenta avec sérieux et grand succès la Cérémonie d'ordination de deux prêtres, en l'occurrence les jeunes Jacques Sicotte et Hector Garant. Voici les noms des autres figurants et leurs attributions respectives: Antoine Mimeault, évêque; Raymond Lemire, archidiacre; Julien Rheault, Gérard Côté, Roland Côté et Roger Guénette, tous prêtres assistants; Clément Aubin, porte-crosse; Henri Martineau, porte-mitre; Normand Coulombe, porte-livre; Robert Despins, porte-bougeoir; Lectrice, Estelle Aubin. Un groupe de jeunes filles interpréta la partie musicale de la Cérémonie d'Ordination.

Son Excellence félicita nos jeunes et profita de l'occasion pour projeter un peu de lumière dans les esprits de notre jeunesse et des parents sur un sujet d'importance vitale dans notre vicariat apostolique: la Vocation religieuse et sacerdotale.

* * *

Lundi le 17, près d'une cinquantaine d'agents et de représentants de la Cie Massey-Harris se réunissaient en convention aux bureaux de MM. Chalifoux et Saint-Arnaud. Le va-et-vient occasionné ce jour-là donnait au village l'allure d'une véritable petite ville.

* * *

Dimanche dernier, le 23, le club de bale-au-camp de Falher subissait sa deuxième défaite de la saison. Le "Berwin" sortait vainqueur par le score final de 6 à 3, ce qui n'empêche pas les nôtres de se maintenir en tête de la ligue avec l'équipe de Fairview.

* * *

Le bon Dieu exauce nos prières puisqu'une pluie bienfaisante qui a commencé à tomber au cours de la porcession de la Fête-Dieu se prolonge par intervalles depuis trois jours.

Menace des Arabes

Le Caire. — La Ligue arabe, en prétendant que "de nombreux Américains" accordent aux "terroristes sionistes des secours en armes et en argent" ont fait savoir au gouvernement américain qu'ils considèrent que cette attitude est hostiles et qu'elle forcera peut-être les Arabes de Palestine à s'armer.

GIROUXVILLE

Chronique du pèlerinage

Avec le mois de mai s'annonce l'ère des pèlerinages au pied de Notre-Dame de Lourdes, à Girouxville.

Lundi, le 27 mai, la population de Tangente, recueillie et nombreuse, venait apporter à la Vierge immaculée le tribut de ses hommages et de ses prières. La journée fut belle. Une agréable surprise attendait nos braves pèlerins. Une demi-heure avant la grand'messe, le R.P. Giroux, o.m.i., le vénérable ami de tous et le Père de plusieurs, arrive, lui aussi, en pèlerinage de reconnaissance. Très volontiers il accepta de chanter, à 10 h. 30, la grand'messe. Dans les temps libres — entre la messe et le dîner, entre la procession et l'exercice du chemin de la Croix — nos braves pèlerins intéressent la sainte Vierge à leurs demandes. A la bénédiction des malades, une trentaine se présentaient avec confiance et ferveur. A l'issue de la procession, le bon Père Giroux, o.m.i., adressa la parole aux pèlerins.

Pour seconder le R.P. Desrochers, o.m.i., curé de la paroisse, on remarquait les RR. PP. Léon Nadeau, o.m.i., curé de McLennan, et Oscar Pinard, o.m.i, vicaire à Falher; aussi MM. les curés M. Legendre, de Tangente, et Baril, de Jean-Côté.

Le 3 juin, à une semaine d'intervalle, la paroisse de Donnelly y venait avec le cinquième de sa population. Ce sont des habitués. Ils chantent eux-mêmes le propre et l'ordinaire de la grand'messe de 10 heures. Et que de cantiques à Notre-Dame de Lourdes, traduisant par eux leur piété et leur esprit de foi.

M. l'abbé M. Baril, curé de Jean-Côté, chanta la grand'-messe à l'issue de laquelle le R.P. Desrochers, o.m.i., donna l'instruction.

La procession à la grotte parut courte, tant les Ave et les chants montaient facilement du coeur de tous. Pour le chemin de la Croix, fait dans l'église, chaque pèlerin avait une brochure qui leur permettait de lire à haute voix, avec le prêtre, les exhortations et les prières qui s'y trouvaient.

Que Notre-Dame de Lourdes de Girouxville bénisse et protège ses généreux pèlerins!

Les Gardiens

GIROUXVILLE

Le 23 juin était baptisée Marie-Lucienne-Ida, fille de M. et Mme Georges Lanctôt. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Lanctôt, oncle et tante de l'enfant.

La famille Olivier Landry nous est revenue enchantée d'un voyage dans l'Est.

Ces jours-ci nous avons l'heureuse visite de M. l'abbé Dubé qui sera reçu prêtre à l'automne.

Comment diviser les colonies d'abeilles

Quelle que soit la raison pour laquelle un apiculteur décide de diviser une colonie, cette opération devrait se faire au cours de la miellée principale, pas plus tard que la dernière semaine de juillet, afin que les nouvelles colonies aient amplement de temps pour devenir fortes pour l'hiver prochain. Si vous visez à la production du miel, divisez la colonie une fois seulement, déclare G.-B. Gooderham, apiculteur du Dominion, Ferme expérimentale centrale; mais si vous voulez augmenter le nombre de vos colonies, vous pouvez recourir aux méthodes suivantes; (1) Au début de la miellée principale, alors que la colonie est à son plus fort, déménagez tout le couvain à une hausse supérieure sous laquelle vous installerez un chasse-reine; laissez la reine en bas sur des rayons vides. Si la reine a occupé deux chambres, placez tout le couvain possible dans celle du dessus et laissez la reine dans celle d'en bas. Neuf jours plus tard divisez le couvain dans les hausses en noyaux de deux cadres, laissant une cellule royale dans chaque noyau ou, ce qui es mieux, détruisez toutes les cellules royales et introduisez une jeune reine pondeuse dans chaque noyau.

(2) Dès que la colonie devient forte au début de la miellée principale, enlevez deux cadres de couvain operculé avec les abeilles adhérentes et un cadre de miel. Placez-les dans une nouvelle ruche, complétez avec des rayons vides et introduisez une reine pondeuse. Remplacez les cadres dans la ruche-mère avec des rayons vides. Cette manipulation peut être répétée quatre ou cinq fois au cours de la miellée.

Divisez les colonies le soir et laissez la ruche tranquille pour au moins sept jours. Aidez les noyaux faibles en leur donnant du couvain provenant de colonies très fortes et donnez leur beaucoup de nourriture.

Une fois que le premier couvain a été déménagé dans le hausse, l'apiculteur devrait enlever quelques reines lorsque les divisions sont effectuées, en se servant de la hausse contenant le couvain pour finir les cellules. Dans un aide-mémoire sur les abeilles, (no 4 "Elevage des reines) des détails complets sur l'élevage des reines ont été donnés. Si vous voulez en avoir un exemple, écrivez à l'Apiculteur du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à la ferme expérimentale fédérale la plus proche.

Travaux des Fermes expérimentales pour le rétablissement agricole des prairies

Dans une causerie récente, prononcée à la radio à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation du Service des fermes expérimentales fédérales, le Dr E.-S. Archibald, directeur de ce Service, a passé en revue les vastes travaux des Fermes et des autres Services du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui ont porté l'agriculture à la place importante qu'elle occupe aujourd'hui. La technique et les principes scientifiques inconnus en 1886 lors de l'inauguration du Service, sont maintenant des questions d'application plus ou moins routinières dans la solution des problèmes agricoles. Au cours de sa causerie, le Dr Archibald a effleuré certains aspects des travaux accomplis en ces dix dernières années.

Il y a dix ans, le Canada se remettait lentement de la grande dépression. Les bas prix des produits agricoles, aggravés par une production croissante par rapport à la demande, affligeaient l'agriculture dans plusieurs pays. Dans les Provinces des Prairies, la situation était particulièrement critique. Là, une série d'années de sécheresse provoquait la faillite des récoltes et l'érosion du sol sur de vastes étendues, tandis que la propagation des maladies de la rouille menaçait d'anéantir un grand secteur de l'industrie du blé de printemps, d'importance nationale. La Loi du rétablissement agricole des Prairies mobilisa les moyens des Fermes expérimentales pour régler ces problèmes et d'autres qui leur étaient apparentés. Dans le Plan du rétablissement agricole des Prairies, dont les bases furent jetées par cette loi, les Fermes se mirent en frais d'obtenir l'adoption en masse de pratiques agricoles découlant de près de cinquante années de recherches et d'expériences, qui leur permettraient de continuer la production des récoltes malgré des risques naturels sérieux.

La sécheresse est un risque toujours existant dans l'agriculture des Prairies. Il est impossible, évidemment, d'augmenter la précipitation, mais les effets défavorables de la sécheresse peuvent être réduits au moyen de la pratique bien connue de conserver l'humidité par la jachère d'été. En 1936, les Fermes expérimentales avaient complètement éprouvé les diverses méthodes de jachère d'été et, dans un petit laboratoire de Swift Current, Saskatchewan, avaient soigneusement étudié les principes fondamentaux de la conservation de l'eau dans le sol. De cette façon, les régions sèches de l'Ouest avaient été pourvues d'une technique satisfaisante de production des récoltes.

L'un des inconvénients de l'agriculture des Prairies, cependant, est la tendance inhérente des sols des Prairies à l'érosion sous l'action des grands vents. Cette tendance est accrue, naturellement, par la pratique de la jachère d'été. Il y a dix ans, une série d'années de sécheresse, ayant pour résultat des récoltes manquées et la perte graduelle de matière organique liante dans le sol par la production exclusive du grain, avait créé des conditions idéales pour l'érosion sur de grandes étendues. Le problème, auquel les Fermes expérimentales avaient à faire face, était de concevoir et d'appliquer des méthodes de maîtriser l'érosion tout en maintenant la pratique des jachères d'été. Au moyen de démonstrations, mais surtout par les efforts concertés des cultivateurs organisés en associations d'amélioration agricole.

Les Fermes expérimentales ont réussi à obtenir l'application générale de mesures comme, la culture en bandes, la couverture de débris, et le défrichement partiel, afin de maîtriser l'érosion. Il en est résulté que l'agriculture des Prairies a été pourvue d'une nouvelle technique d'agriculture, qui devrait permettre aux cultivateurs de se garantir contre des érosions éoliennes répétées à l'avenir.

L'insuffisance des vivres

La "Revue mensuelle de la situation du blé" déclare que l'on prévoit de fortes consignations d'exportation de blé durant toute l'année 1947. Les surplus exportables de blé ont diminué régulièrement pendant le mois de mai parce que les principaux pays exportateurs s'efforcent toujours de satisfaire les besoins urgents des régions déficitaires. Il est de plus en plus évident que l'insuffisance de vivres dans le monde ne prendra pas fin avec la rentrée des récoltes de 1946. Bien que des rapports assez favorables de récolte aient été reçus d'un bon nombre des pays affligés par la famine, il est évident que la production n'atteindra les niveaux d'avant-guerre que dans peu de ces pays, s'il s'en trouve qui les atteignent. La guerre a prélevé un trop lourd tribut de main-d'oeuvre et a provoqué une insuffisance tellement grave de machines de ferme, d'engrais chimiques et de pouvoir de traction, que le relèvement complet de l'agriculture sera lent et laborieux.

Les programmes et la politique agricoles actuellement élaborés par la plupart des gouvernements intéressés indiquent que l'on se rend bien compte de ce fait. La tendance générale de la politique, déclare la Revue, est d'encourager la production de plus de céréales et de moins de bestiaux, en partant du principe que l'on peut alimenter plus de personnes directement avec le grain que si ce dernier est d'abord converti en bestiaux.

Trois coopératives d'électricité

Québec. — La Gazette Officielle annonce la formation de trois nouvelles coopératives d'électricité, en vertu de la loi de l'électrification rurale. Ce sont les coopératives de St-Jovite, comté de Terrebonne, de Montcerf, comté de Gatineau et de St-Polycarpe, comté de Soulanges.

Recettes

L'humble pomme de terre

Il n'existe, dit-on, aucun légume qui soit aussi utile que l'humble pomme de terre.

Pour permettre à la ménagère de faire meilleur et plus large emploi des pommes de terre, les techniciens du Ministère de l'Agriculture, offrent les suggestions suivantes touchant la cuisson des pommes de terre: Faites toujours cuire les pommes de terre en robe des champs; si vous devez les peler, que la pelure enlevée soit mince. Une fois pelées, faites-les cuire aussitôt dans de l'eau salée bouillante, en quantité juste suffisante pour les recouvrir; s'il se peut, ne les faites pas tremper dans l'eau. Veillez à ce que le couvercle de la marmite soit étanche. Faites bouillir rapidement, mais n'attendez pas que la pomme de terre se désagrège ou tourne en bouillie. Dès qu'elle est tendre, égouttez avec soin, puis utilisez cette eau pour les potages et les sauces. Les vieilles pommes de terre ont tendance à noircir, ce qui les rend désagréables à voir. Il n'en sera rien si vous ajoutez un peu de vinaigre à l'eau bouillante; les pommes de terre resteront blanches et conserveront leur saveur.

Pommes de terre créoles

4 c. à table de graisse
4 tasses de pommes de terre crues tranchées.
1 oignon tranché.
2 tasses de tomates en conserve ou de jus de tomate
1½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre.

Faites fondre la graisse dans une poêle. Ajoutez les pommes de terre et l'oignon et faites cuire pendant 10 minutes. Ajoutez les tomates, le sel et le poivre. Couvrez et faites mijoter pendant 30 minutes, ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres et que le jus de tomate soit épaissi par les pommes de terre farineuses. Six portions.

Oeufs écossais aux pommes de terre

6 oeufs cuits dur
2 tasses de pommes de terre en purée (5 pommes de terre moyennes)
1/3 tasse de lait
¼ c. à thé de sel
poivre
1 c. à table d'oignon haché fin
1 oeuf, battu légèrement
1 c. à table d'eau
¾ tasse de chapelure

Enlevez la coquille des oeufs cuits dur. Combinez les pommes de terre, le lait, le sel, le poivre, l'oignon et la moitié de l'oeuf battu. Battez jusqu'à ce que le mélange soit léger. Enrobez les oeufs durs avec une épaisse couche du mélange de pommes de terre. Roulez dans la chapelure puis dans le reste de l'oeuf auquel l'eau aura été ajoutée. Roulez encore dans la chapelure et faites frire jusqu'à ce qu'un brun doré sur tous les côtés. 6 portions.

La surveillance des affaires japonaises

Washington. — Les Etats-Unis ont proposé à la Grande-Bretagne, à la Russie et à la Chine la formation d'une commission quadripartite de tutelle pour surveiller les affaires japonaises. Cette entente ferait partie d'un programme de désarmement de vingt-cinq ans.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

Le huit juin a été béni par le Révérend Père Teck le mariage de Clairette Bélanger, fille de M. et Mme Edgar Bélanger, et de Lucien Gamache, fils de M. et Mme Alcide Gamache, tous deux de Maillardville.

Les fleurs qui ornaient l'église et la beauté des chants, exécutés par les belles-soeurs et les cousines du marié et d'un ami, ont donné plus de solennité à cette cérémonie.

La mariée portait une robe de "sheer" blanche aux longues manches, avec un long voile et une couronne "Queen Elisabeth". Les filles d'honneur étaient Mlles Rita Gamache, soeur du marié, et Gilberte Poirier, nièce de la mariée. Mlle Gamache avait une robe de tulle vert, et Mlle Poirier, de tulle jaune. Les garçons d'honneur étaient MM. Ernest Finnigan, ami du marié, et Armand Gamache, frère du marié. Les deux petites nièces de la mariée, Doris Schawb et Vivianne Schawb, portaient les fleurs.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, pour les parents et les amis. Les nouveaux mariés, aussitôt après, sont partis en voyage dans l'Est(?)

Tous nos voeux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

* * *

Les 14, 15 et 16 juin, nous avons eu les cérémonies des quarante-heures. Une nombreuse assistance aux offices, principalement dimanche aux quatre messes et à la clôture le soir. Dimanche, le 30, nous aurons la procession du très Saint-Sacrement dans les rues du village. Tout le monde, surtout nos paroissiens, y assisteront. Espérons qu'il fera beau temps comme toujours, car nous n'avons jamais eu à retarder cette cérémonie à cause du mauvais temps.

La caisse populaire est en bonne voie de progrès. Il s'y inscrit des nouveaux membres presque tous les jours et nous espérons que, dès que tout sera normal de nouveau, nous en aurons encore davantage. Les enfants peuvent aussi être membres de cette caisse et ceux qui veulent en faire partie peuvent s'adresser à Mme Fontaine, rue Marmont, qui est secrétaire.

Nous apprenons que notre Soeur supérieure est à l'hôpital Saint-Paul, à Vancouver. Nous espérons qu'elle sera bientôt de retour parmi nous.

Beau succès d'une jeune Franco-Ontarienne

Kingston. — Mlle Jacqueline Côté, de Kapuskasing, Ontario, une Canadienne française de grand talent, vient de remporter un beau succès à l'université Queen's.

A chaque année, Mlle Jacqueline Côté se classe première et décroche des bourses importantes. Cette année, à la cérémonie de graduation de l'université Queen's, Mlle Côté a obtenu le Prix du Prince de Galles, décerné à l'élève de la Faculté des Arts qui a obtenu le plus de points au cours des quatre années de collège; un diplôme de bachelière ès arts, spécialiste en histoire; la Bourse Ruben Wells Leonard, de $500., et la Médaille d'or en histoire, récompense décernée à l'élève qui se classe première dans les cours de spécialiste en histoire.

Un Lord chancelier d'université

Londres. — Lord Beaverbrook a refusé de faire des réflexions sur sa nomination au poste de chancelier de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il déclara cependant: "Je me propose de visiter le Nouveau-Brunswick en octobre et d'y rester quelque temps."

Manque d'infirmières

Toronto. — Le manque d'infirmières se fait durement sentir à Toronto. Le surintendant de l'hôpital Général de Toronto a déclaré que ce manque de gardes-malades oblige l'hôpital à fermer tout un étage.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Suite meublée à louer
Belle suite de 2 appartements, toute meublée, à louer pour six semaines seulement. Libre le 1er juillet. Bonne occasion pour 2 institutrices attendant les cours d'été. S'adresser à boîte 19, La Survivance.

TERRE A VENDRE A VIMY
Quart de section, N.-E. 23-59-26-4; 160 acres. S'adresser à Evêché, McLennan, Alberta.

TERRE A VENDRE A VIMY
Bon quart de section, tout près du village, environ 130 acres en récolte, pas de bâtiments. Terre avec récolte pour $5,500.00. S'adresser à Aimé-R. Bernier, 114 Edifice La Flèche, Edmonton.

MAISON A VENDRE
Maison de 4 appartements, anciennement résidence de M. Philippe Leblanc. S'adresser à A.-H. Leblanc, 10162-95e rue, ou à Georges Montpetit, Legal, Alta.

INSTITUTRICE BILINGUE
Institutrice bilingue, catholique pratiquante, demandée pour Tangent, grades III-IV, salaire attrayant, communications faciles. S'adresser à Napoléon Granger, secrétaire, Tangente, Alta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.



Léo Belhumeur, secrétaire du village de Saint-Albert, a complété son bureau d'assurances par l'achat de l'agence Hogan de Saint-Albert.





M. et Mme J.-Edmond Brault, d'Edmonton, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Marguerite, avec le capitaine David Larose, fils de M. et Mme Eugène Larose, aussi d'Edmonton. Le mariage aura probablement lieu en septembre prochain.

Une bonne école de culture musicale pour les jeunes Canadiens français

M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre au Metropolitan Opera House de New-York et directeur du Conservatoire de Musique de la province de Québec, se rendait dernièrement à Québec pour présider les examens de fin d'année. A cette occasion, il a accordé une entrevue aux journalistes et leur a confié:

"Je suis étonné, ravi de constater l'éveil qui se manifeste parmi les jeunes musiciens de Québec."

Talents remarquables

"Depuis trois jours", dit-il, "j'ai entendu jouer chacun des 74 élèves qui ont suivi la première année des cours à la section de Québec du Conservatoire provincial. Je suis très heureux. C'est un très beau résultat meilleur que celui de la première année du Conservatoire à Montréal. Ce qui me fait plaisir, c'est la réaction des jeunes, leur enthousiasme. Sauf peut-être un ou deux, tous veulent faire de la musique sérieusement. Et il y a parmi eux des talents de première classe, des talents frappants. Evidemment, il y a du travail à faire. Mais c'est splendide comme départ. C'est déjà parfait comme position, comme intonation. On sent qu'ils ont de l'école et qu'ils pourront, avec du travail, jouer dans n'importe quel orchestre et avec n'importe quel chef".

Excellente école

L'éminent chef d'orchestre canadien-français dit que rien n'a été fait de plus important, pour le développement de l'art musical en notre province, que la création du Conservatoire de Musique de la province. Ce Conservatoire est le seul en Amérique qui soit totalement soutenu par l'Etat, mais le même système existe dans les principales villes européennes. L'instruction y est entièrement gratuite. On n'exige même pas de frais d'inscription. "Tout ce qu'il faut pour y entrer, c'est du talent", dit M. Pelletier. "Mais il faut beaucoup plus pour y rester: il faut du travail, et du travail sérieux".

La section de Québec n'existe que depuis un an, mais le Conservatoire est établi à Montréal depuis quatre ans déjà. On y est en plein essor. Le nombre des élèves y est de 425. "Il y a des classes de bois et de cuivres que je peux mettre sans crainte à côté des classes de New-York et de Boston", dit-il. Nous avons plusieurs grands maîtres français et américains comme professeurs. Ces artistes viendront également surveiller le travail des élèves de Québec. On n'en trouve pas de meilleurs à l'étranger. Je ne crains pas les comparaisons à propos du Conservatoire. Une fois lancé, et bien lancé, le mouvement ne peut pas s'arrêter. Nous enseignons actuellement le piano, l'orgue, la harpe, le violon, le violoncelle, l'alto, la contrebasse, le hautbois, la clarinette, le basson, la trompette, le cor, la théorie, le solfège, l'harmonie. Plus tard, nous aurons également des classes de chant et d'art dramatique. De quoi former non seulement des artistes de grande classe pour les orchestres symphoniques, mais aussi des artistes pour l'opéra. Et pourquoi la ville de Québec n'aurait-elle pas son opéra? En Europe, des villes plus petites et moins prospères ont leur compagnie d'opéra".

M. Pelletier déplore cependant que la majorité de nos élèves aient de bien mauvais instruments. Tellement mauvais, dit-il, que ces instruments n'auraient jamais dû être sur le marché. Ils peuvent compromettre la formation de l'élève.

Au Conservatoire de Musique de la province, M. Pelletier a pour principaux collaborateurs M. Claude Champagne, directeur adjoint, et M. Jean Valleyrand, secrétaire général.

Accorder sa loyauté à un autre pays est une cause de désunion

Ottawa. — Le sénat a repris l'étude du projet de loi, adopté déjà à la Chambre des Communes, qui a pour but de faire du premier juillet la **Fête du Canada.** Dans le discours qu'il a prononcé à la reprise des débats, monsieur le sénateur Léon-Mercier Gouin, libéral de Montréal, a déclaré:

"Le fait que certains soi-disant Canadiens semblent incapables de se rendre compte qu'ils doivent accorder leur loyauté au Canada, d'abord et exclusivement, et à aucun autre pays, est source constante de malentendus. On constate que la même confusion existe au sujet de la fête nationale que nous sommes censés célébrer. Dans la province de Québec, nous appelons officiellement "Fête Nationale" la Saint-Jean-Baptiste et le 24 juin est une fête légale provinciale. Comme tous ceux qui sont d'origine française, je crois que les Canadiens d'expression française ont très clairement le droit de célébrer d'une façon appropriée la fête de leur saint patron. Nous comprenons également bien que les protecteurs célestes des autres éléments ethniques, comme saint Georges, saint André, saint Patrice, saint David et les autres, soient aussi honorés. Mais nous disons très sincèrement à tous les vrais Canadiens, quelle que soit leur origine ou leur croyance: unissons-nous tous le 1er juillet et célébrons ensemble l'anniversaire de naissance de la nation canadienne".

M. Gouin constate qu'en "certains milieux ce bill a soulevé non seulement de l'opposition mais une hostilité acrimonieuse. Certaines gens en ont été vexées. Des impérialistes au zèle excessif ont considéré ce projet de loi non seulement comme un acte de déloyauté, mais comme un sacrilège, observe-t-il, et il se demande: ces bonnes âmes, quelques sincères qu'elles soient croient-elles vraiment que le lien impérial sera affaibli si le patriotisme canadien devient plus fort et plus conscient de lui-même?

"Je désire donner à tous mes concitoyens l'assurance que je ne vois rien de révolutionnaire dans les termes de ce bill, poursuit M. Gouin. Je suis absolument sûr que le Canada ne cessera pas d'être un membre volontaire et loyal de notre commonwealth de nations si l'on en vient à célébrer le 1er juillet comme jour du Canada. Il n'y aura aucun danger pour l'Empire Britannique si le peuple libre et courageux de notre merveilleuse patrie décide, par l'intermédiaire de leur parlement, de souligner le fait que notre pays, dans le cadre du commonwealth, est maintenant une nation indépendante dans tout le sens de ces deux mots".

Situation agricole au Danemark

L'agriculture danoise est sortie de la période d'occupation allemande fondamentalement indemne, dit l'Agriculture à l'étranger, une publication de la Division de l'Economie, ministère fédéral de l'Agriculture. Le gouvernement avait visé à maintenir les troupeaux laitiers aussi intacts que possible, au détriment des autres bovidés, car la production laitière était considérée comme le pivot de l'agriculture. En conséquence, la réduction du nombre de bovins fut virtuellement un travail d'épuration, et il en est résulté une amélioration de la qualité générale du stock.

Une dépréciation générale de l'industrie agricole n'a cependant pas manqué de se produire au cours de la guerre. Le manque d'engrais, la pénurie de pièces de rechange pour les instruments aratoires et la diminution des réparations aux bâtiments nécessiteront de grosses dépenses sous peu. On estime qu'ils faudra dépenser 460 millions de dollars pour remettre l'agriculture au niveau d'avant la guerre.

En ce qui concerne le bacon, la production totale de 1945 est baissée à quelque 143,000 tonnes courtes, par comparaison à 198,000 en 1944, soit une diminution de 23 pour cent.

Fiançailles

M. et Mme Henri Dupuis, 10263 - 113e rue, Edmonton, désirent faire part des fiançailles de leur fille Gertrude-Thérèse, à M. Georges-Joseph Nobert, de la paroisse de St-Charles de Mearns. Le mariage aura lieu à l'église St-Joachim, le 5 août, à 10 h. 30 a.m.

ST-JOACHIM

La semaine dernière Mme Léger Roy donnait un thé en l'honneur de Mmes Chénier et Farrelle, de Los Angeles. Plusieurs des plus intimes amies de ces dames étaient réunies là. Pour l'occasion la table était décorée en rose et en blanc, ayant au centre de la table un magnifique vase rempli de "coeurs saignants" et de fleurettes appelées communément "amitiés". Inutile de dire que notre charmante hôtesse reçut les convives avec son amabilité coutumière. Après avoir passé trois mois en Alberta, Mme Chénier, M. et Mme Roméo Farrelle sont repartis pour Los Angeles, contents d'avoir revu leurs anciens amis, enchantés de leur séjour dans leur patrie.

* * *

A la résidence de ses parents, Mlle Lucille Thibault donnait, le 19 juin, au soir, un "shower" en l'honneur de Mlle Rose Ouellette (maintenant Mme Ronald Hancock). Plus de quinze jeunes filles étaient présentes. Mlle Thibault avait eu la délicatesse d'inviter aussi les mères des mariés, Mmes Hancock et Ouellette. De beaux cadeaux furent offerts et on s'amusa ferme jusqu'aux petites heures.

* * *

Au Dr et à Mme Chs Lefebvre, est née le 13 juin une fillette qui a reçu au baptême les jolis noms de Michelle, Marie-Hélène. Parrain et marraine: M. et Mme M. Conti.

* * *

M. et Mme Donald Green (née Lucille Thibault) annoncent aussi la naissance d'un fils, arrivée le 18 juin. Il portera les beaux noms de Robert-Donald.

Notre estimé concitoyen, M. J.-W. Pigeon part pour un long voyage dans les provinces de l'Est, en contournant pour revenir par la Colombie.

* * *

Dimanche, le 23 courant, on célébrait notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. On remarquait dans le cours de la journée, plusieurs visiteurs distingués; Notamment Mgr Gabriel Breynat. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. P. Thibault, o.m.i.

* * *

Mlle Madone Hurtubise, de Montréal, vient d'arriver pour passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme J. Hurtubise.

Le monde a besoin de la morale

Londres. — La fabrication de la bombe atomique ne doit pas constituer un argument contre les recherches scientifiques", a déclaré le roi Georges VI en inaugurant la conférence scientifique impériale, organisée par la Société royale, qui s'est réunie pour la première fois à Londres.

Le roi, rappelant que tous les efforts des savants ont tendu, pendant 6 ans, à développer la puissance d'extermination, a souligné que malgré tout des progrès importants ont été réalisés pour la civilisation en temps de paix. Après avoir cité, notamment, la découverte de la pénicilline, le roi poursuit: "La production de la bombe atomique montre, avec un réalisme effrayant, toutes les possibilités qui s'ouvrent à l'homme dans le bien comme dans le mal.

"Cette découverte devrait nous inciter à chercher les moyens nécessaires pour faire triompher les principes moraux. Cette arme, qui a contribué à gagner la guerre, peut être mise au service d'un monde plus sain, plus heureux, plus prospère".

Avis aux créanciers

Succession de feu Joseph Chatain marchand d'Edmonton, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Joseph Chatain, décédé le 5 mai 1946, sont tenues de faire à **Me Paul Poirier,** avocat de l'exécutrice Emma Chatain, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 5 août 1946 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamation ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.
Edmonton, ce 12 juin 1946.
Paul-E. Poirier,
Avocat de l'exécutrice,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Pour une nouvelle bibliothèque

Ottawa. — Le député libéral de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, a réclamé en Chambre la construction d'un édifice à l'épreuve du feu pour sauvegarder les trésors inestimables que renferme la bibliothèque du Parlement.

M. Pouliot, qui profitait de la présentation du rapport annuel du comité de la bibliothèque pour soulever cette question, a dit que la présence d'un constable 24 heures par jour dans la bibliothèque n'était pas suffisante pour la protéger parce qu'un court-circuit pouvait se produire n'importe quand et entraîner la destruction de la bibliothèque.

En outre, a-t-il dit, le bruit et surtout les craquements du plancher empêchent ceux qui voudraient travailler dans la bibliothèque de le faire. Le député de Témiscouata a reçu l'appui entier du chef de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, et de M. J.-M. MacDonnell, conservateur de Muskoka-Ontario.

M. Coldwell a dit que le Canada avait besoin d'une bibliothèque nationale et M. MacDonnell a fait observer que la bibliothèque serait un bien meilleur endroit pour travailler et non comme un lieu de rassemblement pour toutes sortes de conversation.

Une loterie chinoise

Vancouver. — La police de Vancouver dit qu'elle croit avoir découvert une loterie chinoise répandue à travers tout le pays.

Dans deux raids opérés dans un quartier chinois de Vancouver, la police a découvert $46,000 en argent, des bijoux, de l'or et des équipements de jeu.

Dans une autre section de l'édifice, la police fédérale arrêtait en même temps deux chinois à la suite d'une accusation se rapportant à la vente de l'opium. L'un de ces deux derniers chinois était en possession de $4,000 en argent.

Les conditions de la liberté

New-York. — Suivant le général Komorowski (général Bor), qui dirigea la résistance clandestine en Pologne durant la guerre, son pays ne pourra jamais être libre tant que l'armée et la police secrète russes seront en territoire polonais.

Le général Bor, qui s'est embarqué pour l'Angleterre à bord du "Queen Mary", après avoir passé sept jours aux Etats-Unis, a dit, de plus, que le referendum polonais du 30 juin ne peut tenir lieu d'élections libres.



Fédération des Coopératives franco-albertaines



Prenons soin aussi de notre capital humain

Deux écoles s'affrontent dans le domaine économique. La première donne la préséance à l'argent, à la machine, au côté matériel de la vie. L'autre cherche à mettre plus d'humain dans les affaires et le travail.

Ainsi on entend souvent mentionner que l'agriculture est une industrie. On veut en faire une chose payante d'abord et pardessus tout. Ou bien, s'il s'agit de la caisse populaire, on n'y verra qu'une question d'argent, rien autre chose. On cherchera à bâtir les caisses sur le modèle des trusts, en oubliant l'esprit même que le fondateur, Alphonse Desjardins, avait voulu leur inculquer.

Sachons éviter les extrêmes. La vraie doctrine sociale, celle que prêche l'Eglise, ne s'oppose pas au progrès. Tout dernièrement, S. Exc. Monseigneur A. Roy, d'Edmunston, N.-B., déclarait:

"J'ai voulu que ma présence à votre congrès de caisses populaires soit un témoignage d'encouragement. L'Eglise n'enseigne pas la pauvreté et la médiocrité. Elle veut l'amélioration des conditions matérielles de la population et elle favorise tous les moyens honnêtes d'acquérir une plus grande somme de biens. L'Eglise enseigne qu'il faut accepter la pauvreté seulement quand on a pris les moyens d'en sortir et que la Providence, dans ses desseins insondables, veut nous éprouver par la pauvreté."

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que "faire de l'argent" n'est pas tout. C'est précisément parce que le monde moderne a fait consister le progrès à "faire de l'argent", et parce qu'il n'a vu en tout que le côté matériel de la vie, que nous avons les abus, les crises, les trusts, les misères sociales, etc. A côté du progrès matériel, il nous faut le progrès moral et social.

Ceux qui regardent l'agriculture comme une industrie, devraient plutôt la regarder comme un mode de vie destiné à rendre le cultivateur indépendant dans sa collaboraiton à l'oeuvre créatrice; ceux qui voient dans la caisse une simple question de finance, feraient bien de s'imprégner de l'esprit du Commandeur Desjardins qui prêchait l'épargne, l'économie, la charité chrétienne.

Sans doute, nous devons travailler à améliorer notre condition matérielle, et pour cela, mettre nos entreprises sur un bon pied d'affaires. Mais n'oublions pas le principal, qui est de donner la préséance à l'homme sur l'argent. En un mot, faisons nos affaires chrétiennement.

P.-E. B.

Importance de la comptabilité pour les coopératives

par Jean-Marie Martin, M.S.A.

A quiconque connait la dureté de la concurrence commerciale, il semble incroyable et, pour tout dire, insensé de laisser au hasard le soin de gouverner une entreprise. Pourtant, c'est bien là une vérité dont on n'a cure, à constater le nombre imposant de nos industries et de nos maisons de commerce qui n'ont qu'un système de comptabilité extrêmement rudimentaire, quand, par bonheur, elles en ont un. L'auteur de ces lignes est en mesure, plus que bien d'autres, d'affirmer que tout au plus cinq pour cent (et ce chiffre est loin d'être conservateur) des magasins de détail, dans plus de la moitié de la Province de Québec, n'ont aucun système de comptabilité. Cette incurie nous fournit l'explication au moins partielle de nos insuccès commerciaux.

Cependant, on doit dire à la louange de la plupart de nos coopératives agricoles de transformation ou de vente et de nos magasins coopératifs de consommation que dans ces institutions on a mieux compris la nécessité et les bienfaits non seulement de la tenue des livres mais de la comptabilité industrielle ou commerciale elle-même.

Il ne faudrait pas pour tout cela s'enfler plus que de raison. Que les coopératives aient saisi l'importance de la comptabilité et son utilité pour elles, c'était nécessaire à leur survie et à leur développement. Détentrices en général de capitaux relativement faibles, incapables de s'assurer, du moins dans leurs débuts, les services d'employés supérieurs compétents, sujettes à la défiance d'un trop grand nombre de personnes, en butte à l'hostilité des petits aussi bien que des gros capitalistes et exposées à tous les aléas d'une concurrence où elles assumaient de grands risques, les coopératives se devaient de se proteéger par tous les moyens honnêtes et d'assurer le succès de leurs opérations. Elles devaient être en mesure de poursuivre leurs développements dans la plus grande sécurité et de fournir en même temps le meilleur rendement et le meilleur service.

Même si les coopératives ont donné, en général, aux entreprises capitalistes auxquelles elles pouvaient se comparer l'exemple d'institutions sainement administrées, ceci ne veut pas dire qu'elles ne peuvent plus progresser dans cette voie. Au contraire, durant la période d'évolution économique incroyable que nous vivons, les administrateurs, directeurs et gérants, doivent être plus vigilants que jamais, plus instruits des problèmes d'administration et de gérance, plus curieux des changements rapides que les bouleversements de la guerre apportent dans les méthodes de vente, dans l'établissement du coût de revient et dans les marges de profits. Il faut, de plus, que les membres eux-mêmes soient en mesure de suivre attentivement la marche de leur société, de surveiller les faits et geste de leurs directeurs et de leurs employés.

Naturellement, la comptabilité qui, par définition, est un ensemble de règels éprouvées par l'expérience permettant d'ordonner les différentes opérations financières, commerciales et industrielles d'une entreprise, est nécessaire aux coopératives qui exercent sur le plan des affaires une partie importante de leur activité. Elle est d'autant plus nécessaire que la coopérative, qui est une institution démocratique, doit permettre à ceux qui la constituent d'exercer un contrôle efficace sur son activité commerciale, industrielle ou financière.

Si les différents livres où sont enregistrés les transactions, les revenus divers et les frais sont scrupuleusement tenus, les coopérateurs seront en mesure de porter un jugement éclairé sur les actes de leur exécutif et de leurs employés et sur la marche générale de leur société, surtout quand, dans les cercles d'étude, ils ont eu l'occasion de se familiariser un peu avec la tenue des livres et l'analyse des états financiers. L'adoption de saines pratiques de comptabilité, en coopération, est une conséquence du principe de l'éducation coopérative.

De plus, comme tous les coopérateurs peuvent devenir, un jour ou l'autre, les administrateurs de leur société, il importe beaucoup qu'ils apprennent à connaître d'abord les problèmes propres à toute administration commerciale ou industrielle et ensuite les problèmes particuliers à l'administration des entreprises coopératives il importe également qu'à l'aide de certaines connaissances comptables, ils puissent diriger et contrôler la gestion de leur société.

Le témoignage de M. Charles E. Stuart, l'un des experts chargés en 1936 par le président Roosevelt de faire enquête sur les coopératives européennes, le démontre bien:

"Une bonne comptabilité, écrit-il, est spécialement importante dans les entreprises contrôlées démocratiquement. En effet, les sociétaires d'une coopérative sont moins familiers avec les méthodes d'affaires que les administrateurs d'une entreprise capitaliste à fonds social. Pour cette raison, les livres d'une coopérative doivent être simples et tenus avec soin, de telle sorte que chaque membre puisse en comprendre facilement les écritures.

A ce témoignage, s'en ajoute un autre, celui d'un expert en sciences comptables, M. Georges R. Wicker, chef du service de comptabilité coopérative de "l'Illinois Agricultural Association" qui déclarait en 1925 devant l'Institut Américain de Coopération:

"J'ai la conviction que la comptabilité et la vérification sont essentielles aux coopératives, parce que c'est dans les livres d'une société que s'enregistre son histoire. Si le succès récompense les efforts des membres d'une société coopérative, ils ont le droit de s'en réjouir. Si, d'autre part, ils subissent des échecs, ils doivent se remettre à la tâche avec un courage renouvelé et aussi avec une connaissance parfaite des causes de leur faillite. La comptabilité doit servir à bien renseigner ceux qui doivent s'en servir."

(Dans un prochain article, nous étudierons le rôle de la comptabilité dans les coopératives.) (Ensemble).

But plus haut

La fin première de l'institution coopérative est de relever la situation économique de ses membres; mais par les moyens qu'elle met en oeuvre, par les qualités qu'elle demande à ses membres et qu'elle développe en eux, elle vise et atteint plus haut. Le but de la Coopération est alors de faire des hommes, des hommes responsables et solidaires, pour que chacun d'eux s'élève à une pleine vie personnelle et, tous ensemble, à une pleine vie sociale.

Dr G. FAUQUET

Un Canadien organise des coopératives en Afrique

Basutoland (Afrique du Sud). — L'organisation des coopératives a été lancée le 4 janvier dernier par S. E. Mgr J.-C. Bonhomme, o.m.i., évêque canadien du Basutoland. Ces coopératives comprennent une Caisse populaire, une coopérative d'achat et de vente, et une société d'art domestique. Ces coopératives comptent déjà plus d'une centaine de membres, de diverses parties du pays.

La Caisse centre de l'activité économique de la paroisse

Dernièrement, un homme qui étudie l'administration des caisses populaires se présente chez moi.

—Pouvez-vous me faire visiter avec un peu de détail une caisse populaire dans une paroisse de campagne?

—Certainement. Partons sans retard. Sans choisir nous nous rendons dans une paroisse que je dois visiter aujourd'hui même. C'est une paroisse mixte, le village est composé de journaliers et la paroisse de cultivateurs.

En route, nous parlons de caisses populaires.

Enfin, j'arrête la voiture à la porte d'une résidence, maison bien ordinaire.

—C'est ici le siège social de la caisse populaire de X............

Il n'y a aucun signe extérieur qui signale la présence de la caisse dans le village. Avec quelques exceptions, après 30 ans, les caisses populaires n'ont pas d'autre siège social que l'habitation du secrétaire-gérant ou la salle paroissiale. Tous les habitants de la paroisse connaissent cette demeure. Les étrangers n'ont pas besoin de la connaitre, encore moins les voleurs,

Monsieur le gérant et son épouse nous reçoivent avec beaucoup d'amabilité. Mon compagnon "examine": un petit comptoir qui permet au gérant de travailler debout; sur le comptoir une machine à additionner, des bordereaux, des reçus, des chèques à la disposition des sociétaires; au mur, la revue "La Caisse Populaire Desjardins", des lettres, le rapport et le bilan des opérations du dernier mois. Sur un fichier sont entassés les bordereaux, les reçus et les chèques de la veille, quelques lettres adressées aux banques prêtes pour la poste du midi. Un coffre-fort dans un coin et des livres de comptabilité.

Ici tous les sociétaires sont admis, même en habit de travail. Un enfant entre. Il dépose deux sous en allant à l'école.

Il est suivi par une femme. Elle porte son tablier, la tête recouverte de la casquette de son mari. Le gérant écoute ce qu'elle demande:

—Voici $22.00, c'est pour payer notre prime d'assurance à Québec. Le gérant écrit un chèque de $22.00, demande trois sous pour le timbre.

La femme s'exécute, dit merci et sort en disant qu'on va avoir de la pluie aujourd'hui.

Un homme entre à son tour. C'est un cultivateur, écoutons:

—Ecoute donc Joseph, dit-il, en s'adressant au gérant. Es-tu bien pressé? Faudrait que je paye mon intérêt du Crédit Agricole. Regarde ça. Il y a trois feuilles à remplir. Pourrais-tu m'arranger ça. Je ne comprends pas grand chose. Regarde donc ce qu'ils veulent. Dans tous les cas, c'est $60.00 par six mois. Prends ça sur mon compte et envoye les $60.00 au Crédit Agricole.

Le gérant exécute les ordres. Il faut signer les reçus de $60.00 et demande à l'homme s'il n'y a pas trois sous pour le timbre. Après avoir fouillé ses poches, notre homme déclare: Tiens, — j'ai oublié mon portfeuille avant de partir. Prend aussi sur mon compte. Il sort en criant à son chevai.

Une petite fille vient changer le chèque de la pension de vieillesse de sa grand'maman. Personne n'a l'air gêné. Tout le monde semble chez soi, jusqu'à mon compagnon qui allume sa pipe. Un barrage de questions et de réponses tiennent la conversation entre le gérant et mon compagnon pendant que je fais une vérification sommaire des livres.

Le gérant explique que les opérations sont modestes, considérées une à une; mais à la fin de l'année, elles s'expriment par des sommes non négligeables. Sa caisse a cinq ans d'existence. Mais la paroisse n'est pas riche: il n'y a pas beaucoup de "gagne" et les habitants ne vendent pas grand chose. Ensuite, il y a une banque dans la paroisse où va le commerce. Il y a 250 familles dans la paroisse et 194 sociétaires ont mis des fonds. Le mois d'octobre dernier n'a pas été un gros mois. Les gens ont acheté beaucoup de sucre, de farine, de moulée. Ici, presque tout le monde cuit son pain l'hiver. Ce n'est pas rare des habitants qui achètent à l'automne 2500 à 3,000 livres de farine. Durant le mois d'octobre, il est entré à la Caisse $10,121.19 et il est sorti $7,267.29 y compris quelques prêts consentis.

Depuis le début de l'année, c'est-à-dire depuis le 1er juin, il est entré $38,628.50 et il est sorti avec tous les prêts consentis $39,847.47.

Mon compagnon me regarde. Je constate qu'il est étonné et édifié.

Le gérant continue: depuis notre fondation, c'est-à-dire depuis cinq ans, nous avons reçu $260,201.19. Nous avons un actif de $20,448.87. Ainsi vous constatez que ce n'est pas une paroisse bien riche, et que nos sociétaires ne font pas des transactions de milliardaires. Mais les opérations de chaque mois sont assez considérables prises dans l'ensemble.

J'entends mon compagnon continuer son enquête cette fois sur les débiteurs de la société.

—Vous n'avez pas trop de misère avec vos emprunteurs?

—Non. Je n'ai pas à m'en plaindre. Les prêts se remboursent bien. Il y a parfois quelques retards. C'est inévitable surtout avec les habitants. Il faut bien attendre qu'ils aient vendu leurs produits. Mais ils viennent avertir généralement: "Je ne suis pas capable cette semaine, mais je m'attends de vendre mon foin la semaine prochaine". On n'a jamais rien perdu et je ne crois pas que nous ayions un seul prêt douteux.

—Combien avez-vous prêté depuis cinq ans?

—Nous avons prêté $47,000. à nos membres et nous en avons $37,000. remboursés à date.

—C'est merveilleux, s'exclame le visiteur.

—Nous avons actuellement $2,000. sur hypothèque. C'est à long terme. Nous avons $11,900. sur reconnaissance de dette. C'est à court terme, ensuite un placement de $2,500. en parts à la Caisse Centrale à demande, et nous gardons en banque pour nos opérations $6,000. Maintenant, nous allons en garder un peu plus. Nous retenons les prêts.

Nous conseillons à nos membres de garder leur surplus d'argent, si les produits se vendent mieux cet automne. Ce n'est pas le temps d'emprunter et de compter sur cette prospérité pour payer ensuite dans une nouvelle baisse de produit, au contraire.

—Vos directeurs sont des hommes d'affaires du village?

—Oh non, ce sont des cultivateurs et des "emplacitaires" du village. Seulement nous consultons notre Union Régionale et la Fédération des Caisses Populaires qui nous tiennent au courant, et ensuite dans nos réunions, on parle et le bon sens a toujour sa place monsieur.

—Vos sociétaires ont des chèques et ils en donnent?

—Oui, monsieur.

—Mais s'ils en donnaient sans fonds suffisants? C'est la grande plaie des banques.

—Ici, je n'ai jamais eu connaissance qu'un sociétaire ait donné un chèque sans fonds suffisants. On ne donne des chèques qu'aux gens sérieux. Ensuite, ils sont bien avertis. Si un sociétaire donnait un chèque sans fonds suffisant, il s'expose à se faire chasser de la société, ensuite tous nos membres sont des hommes de la paroisse et tous chatouilleux de faire mieux les uns que les autres. Personne n'aimerait entendre dire dans la paroisse: un tel a été mis dehors de la caisse. Vous savez monsieur, dans une paroisse tout le monde se connait. Ensuite il paraît que des chèques sans fonds ne sont pas tolérés dans les caisses. Dans tous les ca, ça ne se fait pas.

—Quel taux d'intérêt chargez-vous sur vos prêts?

—Nous chargeons 6 pour cent sur les billets et 5 pour cent sur les hypothèques.

—C'est cher!

—Vous pensez? Vous êtes instruits vous, vous allez comprendre cela. 6 et 5 p.c. sont des taux réels et maximums. Tandis que partout ailleurs, ce sont des taux nominaux et minimum.

Je vais vous donner un exemple:

Regardez ce prêt de $200.00, contracté en avril 1938 et finalement remboursé en mai 1939. Par conséquent plus d'un an. Taux 6 p.c., intérêts payés: $4.50, et non pas $12.00.

—Ah, je comprends, l'emprunteur a le droit de remettre par petits montants ou gros montants et il ne paye d'intérêt que sur le solde du compte. Vous ne faites pas d'escompte. Je comprends. C'est très avantageux pour l'emprunteurs.

—Quelles sortes de prêts faites-vous?

—Voulez-vous voir les prêts faits depuis quelques mois?

Et le gérant prend son livre de prêts et lit:

$75.00 pour payer une dette.

$25.00 pour un paiement de sucrerie.

$50.00 pour achat d'un cheval.

—Il ne l'a pas payé cher son cheval.

—Attendez ce n'est vas le prix du cheval, mais c'est un dix piastres qui complète le montant d'achat.

$100.00 pour l'achat d'un cheval. Celui-là c'est le montant complet.

$15.00 pour s'acheter un capot. Ca c'est un garçon engagé sur une terre. Il a besoin d'un capot, il commence à faire froid. Son patron le cautionne et il nous a promis qu'il verrait à ce qu'il nous rembourse $4.00 par semaine. C'est le seul moyen qui permette à ce pauvre diable d'acheter un capot sans retard.

$45.00 achat d'un cheval.

—Le monde achète bien des chevaux ici?

—Toute la région est comme ça. Personne en élève voyez-vous. Ce sont des chevaux de l'Ouest.

$100.00 pour un contrat de malle.

$25.00 pour payer la réparation d'un camion.

$750.00, ça c'est une hypothèque. Il a commencé à en remettre, il a vendu un morceau de terre. Il nous doit encore $400.00. Ah! c'est bon, il n'y a pas de danger.

Le gérant se mouille le pouce et passe à la page suivante.

$50.00 pour acheter des animaux.

$3.00 pour faire ferrer son cheval.

—Emprunter $3.00?

—Oui, c'est un homme qui n'aime pas faire des comptes et il avait oublié son portefeuille. Il nous a donné sa part de $5.00 en garantie.

Nous avons beaucoup de ces petits prêts dans un an.

$26.00 pour faire réparer sa voiture.

$20.00 pour faire un voyage.

—Vous prêtez de l'argent pour faire des promenades?

Le gérant rit de bon coeur.

—Eh oui! dit-il, mais ça dépend de quelle sorte de voyage, voyez-vous. C'est un bon vieux avec sa vieille. C'est pas riche mais c'est bien honnête, monsieur. Ils ont reçu une lettre qui leur annonce que leur fille religieuse à Québec prononce ses derniers voeux. Ils n'avaient pas un sou. Ils sont venus me parler de ça, j'ai réuni mes commissaires de crédit et ils ont décidé de leur prêter $20.00, c'est tout ce qu'ils avaient demandé. Ils vont nous rembourser cet automne à la vente des patates. Des prêts comme cela je voudrais en faire tous les jours. Je les ai vus prendre l'autobus; les vieux paraissaient si heureux et bien endimanchés, sur leur 36 comme vous dites vous autres.

$55.00 pour payer le médecin. Il ne doit plus que $20.00, il nous en a remis encore hier. $125.00 achat d'un cheval et ça continue ainsi; pas un prêt de plus de $200.00, et pour des paiements de terre, achats de chevaux, réparations de voitures, remboursements de billets, achats au comptant, etc.

En voiture, mon compagnon était songeur; finalement il me dit: s'il y avait une Caisse dans toutes les paroisses!

A mon tour j'ajoute: qu'avez-vous vu?

Vous avez vu le résultat, c'est déjà merveilleux.

Mais vous n'avez pas vu le bureau de direction à l'oeuvre, la commission de crédit, le comité de surveillance.

Les administrateurs usent du gros bon sens. Leur honnêteté naturelle, l'attachement à leur paroisse, la garde du bon renom de leur famille vaut parfois mieux que l'instruction de certains orgueilleux.

Toute la force de la Caisse populaire est dans la décentralisation de l'argent dans l'autonomie des Caisses, dont la responsabilité repose entièrement sur tous les sociétaires qui sont solidairement et conjointement responsables. Cette responsabilité requiert une grande prudence. Si une caisse est mal administrée personne ne peut, n'a le droit de rejeter la moindre faute à l'Union des Caisses de la région, encore moins à la Fédération qui poursuit un but de vigilance, un but de protection générale. C'est aux sociétaires, aux administrateurs locaux qu'incombe toute la responsabilité dans les succès comme dans les épreuves.

Je salue, en terminant tous nos dévoués gérants, et les administrateurs de nos caisses populaires. Je remercie chaleureusement messieurs les curés des paroisses de leur large et généreuse hospitalité, lorsque nous visitons nos caisses.

(Revue Desjardins).

Tout le charbon supplémentaire de notre province sera transporté dans l'Est

Ottawa. — Le Canada est actuellement en retard de 5,500,000 tonnes dans l'accumulation des stocks de charbon requis pour l'hiver prochain et il n'existe apparemment aucun moyen visible de combler ce déficit.

Cette situation, révélée aux Communes par le ministre de la Reconstruction, résulte entièrement des greves qui se sont succédé au cours des dernières semaines aux Etats-Unis et au Canada. Aux Etats-Unis, il y a eu la grève des mineurs de charbon, la grève des chemins de fer, la grève des mineurs de charbon dur et, au Canada, il y a présentement la grève des marins des Grands Lacs.

Les chemins de fer vont s'efforcer de transporter dans l'Ontario et le Québec tout le charbon supplémentaire que pourront produire les houillères de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta. Le Canada importera aussi plus d'huile de chauffage que d'habitude, mais tout indique quand même que les provinces centrales manqueront de charbon l'hiver prochain.

Pour prévenir une répétition de cette crise à l'avenir, le gouvernement espère tracer un programme à long terme avec le rapport de la commission d'enquête sur le charbon. En attendant, cette commission a été invitée à suggérer des solutions d'urgence.

M. John Blackmore, créditiste de Lethbridge, a dit que le Québec et l'Ontario dominent la politique du pays et que ces deux provinces sont responsables de ce qui leur arrive aujourd'hui. Pendant qu'elles achetaient leur charbon aux Etats-Unis, les mineurs de l'Alberta ne travaillaient que deux ou trois jours par semaine.

En Alberta, au dire de M. Blackmore, il y a 40 milliards de tonnes de charbon, soit 14 pour cent de tout le charbon qui reste dans le monde, et les députés du Québec et de l'Ontario devraient forcer le gouvernement fédéral à accorder des subsides assez généreux aux provinces de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse pour qu'elles puissent expédier avec profit leur charbon dans le centre du pays.

Etat des cultures en Alberta

(Rapport fédéral du 18 juin)

L'humidité s'est maintenue à un niveau suffisant la semaine dernière à cause d'averses locales dans presque toute la province et de pluies plus fortes dans le centre et le nord. Dans la région de Manyberries, les perspectives des cultures sont moyennes ou meilleures. L'espect du bétail des ranch est prometteur.

Toutes les cultures ont poussé rapidement la semaine dernière, sauf quelques exceptions qui se développeraient plus avantageusement s'il faisait plus chaud. Dans le sud-ouest, les céréales de printemps mesurent de huit à dix pouces de haut en moyenne. Le seigle a épié dans la région de Cardston et le blé d'hiver sort de la phase d'épiage. Dans les districts du centre, le blé atteint jusqu'à 12 pouces et l'avoine et l'orge mesurent en moyenne cinq pouces. Les cultures tard semées poussent rapidement. Les pâturages se sont beaucoup améliorés.

Dans le district de Rivière-la-Paix, de bonnes pluies aident à une végétation passablement rapide et les réserves souterraines d'humidité sont passables. L'état général des cultures dans cette région est très bon.

L'apparition du cèphe est générale dans tout le sud de l'Alberta. La situation des sauterelles n'a pas subi grand changement. Les perspectives en Alberta sont les plus prometteuses des trois provinces des prairies; toutes les cultures ont montré une végétation rapide la semaine dernière.

On demande au pays plus de blé encore

Londres. — Le "Star", journal du soir, mande que M. Strachey, ministre de l'Alimentation en mission au Canada, tentera de convaincre les chefs du gouvernement canadien de la nécessité d'envoyer des milliers de tonnes de blé de plus durant les quelques semaines qui s'en viennent.

"Si la mission de M. Strachey est couronnée de succès, le rationnement du pain ne sera pas mis en vigueur dans le pays", dit le journal.

"Cependant, si elle subit un échec, le comité parlementaire de l'Alimentation tiendra une réunion d'urgence pour décider si le rationnement doit être mis en vigueur ou non".

Le "Star" ajoute que le Canada peut "disposer d'une récolte substantielle de blé pour l'envoyer à courte échéance".

La Survivance des Jeunes

Histoire du Canada

Lutte pour la liberté religieuse 1791-1840

Cette même époque, qui fut la veillée d'armes pour les libertés constitutionnelles, apporta aussi le triomphe de la liberté religieuse. Dans toutes les concessions que l'Angleterre avait faites, il y avait toujours eu une restriction et une réserve, celle de la suprématie royale. Guy Carleton avait affecté d'ignorer la clause, et pendant de longues années, il n'en fut plus question. Mais en 1793, le gouvernement anglais nomma un évêque anglican à Quégec. Or celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y avait un autre dignitaire qui portait ce titre. C'était assez pour susciter d'autres difficultés. Le lord-évêque écrivit lettre sur lettre, dans lesquelles il se plaignait amèrement de ce qu'il appelait les "empiètements de l'évêque catholique". Ses récriminations trouvèrent une oreille attentive et sympathique chez Robert Shore Milnes.

Sous Milnes

Ce dernier remplaçait Prescott en qualité de lieutenant-gouverneur de 1799 à 1805. Dès 1800, il inséra, dans un de ses rapports à Londres les lignes suivantes: "La seconde cause qui, je crois, tend à amoindrir l'influence du gouvernement dans cette province, est l'ascendance de la religion catholique romaine et l'indépendance du prêtre; je constate que cette indépendance va beaucoup plus loin que ne le comportent les instructions royales, qui déclarent très particulièrement qu'il plaît à sa Majesté "que nulle personne ne doit recevoir les ordres sacrés ou avoir soin des âmes sans avoir, au préalable, obtenu un permis du gouverneur". . . mais ces instructions n'ont jamais été mises en pratique jusqu'ici. . ." Et l'astucieux politique proposait au ministre des colonies les appointements de l'évêque catholique, espérant qu'en retour il serait facile d'obtenir l'adhésion aux formules restrictives des dites instructions. Londres approuva l'idée. Mais Robert Shore Milnes hésita à la mettre en pratique.

En 1805 fut porté devant la cour du banc du Roi un procès qui rouvrit la question. Une nouvelle paroisse avait été constituée par Mgr Denant. Un Canadien, peu satisfait d'avoir à changer d'église, porta sa réclamation devant les juges. Robert Shore Milnes saisit l'occasion, affecta des airs de bienveillance et entama des négociations avec les autorités ecclésiastiques de Québec. Il conseilla de demander au roi la reconnaissance légale de la fonction de la juridiction de l'évêque catholique, mais omit de laisser entendre à quel prix cette reconnaissance serait accordée. La chose n'eut encore pas de suite. Mgr Plessis succéda à Mgr Denant, et Thomas Dunn à Robert Milnes dans la lieutenance. Il y eut un temps d'accalmie.

Sous Craig

En 1807, Craig fut nommé gouverneur. C'était un tenant obstiné de la prérogative royale dans tous les domaines. Il allait du reste être servi à merveille par son secrétaire, Ryland, qui était un véritable sectaire. Ainsi Mgr Plessis devait faire face à un solide triumvirat anticatholique: le gouverneur Craig, le procureur général Sewell, et le secrtéaire Ryland. Derrière eux et pour les soutenir, il y avait l'évêque anglican Mountain. Ils eurent l'habileté de mêler la question politique à la question religieuse, et de mettre au compte des autorités de l'Eglise les difficultés que le Gouvernement avait à l'Assemblée. Craig demanda trois choses à Londres: a) Que l'évêque catholique ne pût porter ni le titre ni les insignes de ses fonctions; b) que la nomination aux cures revînt au Gouverneur, et c) que l'Etat eut le contrôle de l'administration religieuse. La dépêche fut confiée à Ryland, qui partit en mission officielle pour la métropole, où il devait se faire l'avocat des mesures proposées. La question arrivait à sa crise aiguë.

Mgr Plessis mit tout en activité pour gagner des appuis à Londres. Il y envoya un Mémoire, qui est resté célèbre. Dans la province, il ordonna des prières publiques. Ce fut Robert Peel qui reçut Ryland. Ce grand ministre était un homme intègre, loyal et très attaché aux principes démocratiques, bien que tory d'opinion. Immédiatement il posa cette objection au fanatique secrétaire: "Mais les Canadiens sont les maîtres dans la province". Lord Eldon, le Chancelier, et lord Castlereagh, ministre, ne furent guère plus favorables à Ryland. Sa mission n'eut aucun succès. Pendant ce temps, Craig agissait directement à Québec. Dans des entrevues mémorables, il fit tour à tour appel aux menaces et aux promesses. Mais Mgr Plessis ne se démentit jamais; il repoussa avec mépris les émoluments, disant que les revenus sont la dernière chose qu'un ecclésiastique doive rechercher; et, devant la menace, il répondit que la soumission allait jusqu'à la conscience, mais jamais plus loin. Echec à Londres, échec à Québec, c'en était assez: le dernier coup était porté au césarisme. Dès 1813, en témoignage de reconnaissance pour la loyauté que le clergé avait manifestée dans la guerre, Londres elles-même donna à Mgr Plessis le titre d'évêque catholique de Québec et lui accorda 1,000 louis par année.

Les évêques

Mgr Plessis.

Telle fut la noble attitude de ce prélat dans la question ardue des rapports de l'Eglise avec le pouvoir civil. Il se montra, par ailleurs apôtre de loyauté dans les troubles militaires de 1794 et dans la guerre de 1812.

Nul homme ne convenait mieux à cette époque si difficile. Inflexible sur les principes, il était d'une modération irréprochable dans la forme. Canadien dans l'âme et profondément attaché à son peuple, il le soutenait à travers ses luttes. C'est grâce à ses instructions que l'Institution Royale ne porta pas atteinte aux traditions françaises; il seconda les chefs parlementaires dans leurs justes revendications et, en 1822, encouragea de toute son autorité la pétition contre l'inique projet d'union. Mais, d'autre part lorsque les gouverneurs et Conseils montraient bonne volonté, il prêchait la concorde et, dans tous les cas, condamnait la violence. Le gouvernement lui-même rendit hommage à cet heureux équilibre dans sa conduite, en le nommant membre du Conseil législatif (1817).

Sa charité était égale à sa prudence dans la direction de ses ouailles. En automne 1816, des gelées hâtives avaient détruit les récoltes dans plusieurs districts. Monseigneur Plessis fit un rapport par Messieurs les Curés, afin que les secours pussent être organisés. Sir John Sherbrooke agissait d'ailleurs d'accord avec l'évêque. En un mot, Mgr Plessis ne manqua aucune occasion de témoigner son intérêt et son zèle aux fidèles de son diocèse.

Rome le nomma premier archevêque de Québec. Mais, pour ne pas offusquer le monde officiel anglais, il évita de porter publiquement ce titre.

Il mourut en 1825. Mgr Plessis fut une figure très canadienne en même temps que très catholique.

FIDELIS.

(Le Bulletin des Institutrices catholiques de l'Ouest).

Editions Variétés

Paul et Virginie

Par Bernardin de Saint-Pierre

Cette histoire simple et pathétique présentée par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres", connait un succès égal à **La princesse de Clèves** par Madame de La Fayette, **Eugénie Grandet** et **César Birotteau** par Honoré de Balzac, déjà parus dans cette collection moderne et distinguée.

Depuis leur naissance, Paul et Virginie vivaient dans une île enchantée de l'océan Indien, comme s'ils étaient frère et soeur.

Le malheur guettait pourtant leurs deux familles. Parvenue à l'adolescence, la pure Virginie se troublait de la présence de Paul. La mère de Paul et celle de Virginie conçurent le projet d'éloigner momentanément Paul jusqu'au jour où les deux enfants auraient atteint un âge convenable et pourraient s'épouser.

Les deux amoureux se reverront-ils jamais? **Paul et Virginie,** douces figures d'adolescents, dont la vie n'a pas voulu achever le bonheur est un pur chef-d'oeuvre qui émeut profondément.

Un ouvrage de 216 pages. Prix: $1.25, par la poste: $1.35.

* * *

L'auberge de l'Ange-Gardien

Par la Comtesse de Ségur

Voici une oeuvre classique, chère aux enfants, que Les Editions Variétés publient dans la "Collection des Belles Histoires".

Paul et Jacques, deux petits garçons de trois et six ans dorment sur le bord d'un bois. Capitaine, le chien de M. Moutier, jeune soldat revenant de la guerre, les trouve.

Les deux garçonnets transis et affamés seraient bien morts si ce n'avait été du grand coeur du militaire.

Qui sont ces petits garçons? Pourquoi les a-t-on abandonnés? Que deviendront-ils chez Mme Blidot? C'est ce que les jeunes lecteurs apprendront en lisant cette jolie histoire. Les beaux sentiments qui fleurissent dans ce récit leur plairont et les édifieront à la fois.

On trouve également dans la "Collection des Belles Histoires" les ouvrages suivants: **Les malheurs de Sophie, Le général Dourakine, Pauvre Blaise, Les petites filles modèles, François le bossu, Les mémoires d'un âne, Diloy le chemineau, Un bon petit diable** et plusieurs autres belles histoires de la Comtesse de Ségur.

Un volume de 184 pages. Prix: $0.40, par la poste $0.50.

LES COLONS

Entendez-vous chanter les bois où nous allons?
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades,
Les oiseaux amoureux donnent les sérénades,
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.

Entendez-vous gémir les bois? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de haches, drus comme des canonnades,
Renversent bien des nids avec les arbres longs.

Mais dans les défrichés où tombe la lumière,
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière,
Le blé de la famille et le foin du troupeau.

L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.

Pamphile LEMAY

Pour rire



Payé en . . . nature

Un pauvre homme, tout râpé, entre dans un restaurant, dîne très bien, puis fait appeler le patron de l'établissement.

—Vous est-il jamais arrivé, lui demanda-t-il, d'avoir affaire à un pauvre diable hors d'état de vous payer?

—Jamais.

—Et si cela vous arrivait, que feriez-vous?

—Hum! Je le ficherais à la porte, avec mon pied quelque part.

Notre consommateur, tout heureux, se lève, enfonce son chapeau sur sa tête, tourne le dos au patron et, entr'ouvrant les pans de sa vieille redingote:

—Payez-vous, dit-il.

Ça balance

—Vous savez, mon enfant, que ça m'ennuie autant que vous lorsque vous restez en retenue.

—Oui! Je le sais parfaitement, c'est pour ça que ça m'est égal d'être puni.

Fin d'année scolaire

A son fils qui n'a pu obtenir le moindre prix, un père demanda:

—Mon fils, quand on n'a pas un seul prix, sais-tu ce que cela prouve?

—Cela prouve qu'on est vertueux, car la vertu n'a pas de prix!

A l'examen

—Mon ami, demande le professeur, quel est le produit de la terre le plus prisé?

—Monsieur, c'est le tabac!

Il faut s'entendre

—Ca me fâche assez quand je constate que mon frère est un vrai dictionnaire.

—Tu devrais plutôt être fier d'avoir un frère instruit.

—Ce n'est pas qu'il soit bien instruit, mais il est si "épais!"

Appréciation

—Il a dit que je chantais comme une véritable sirène.

—Ca, c'est gentil.

—Comme une sirène d'automobile!

La cachette

—Je viens d'avaler mon bouton de col!

—Enfin! pour une fois au moins, tu sauras où il est!

Envie

—Vous avez de la veine de pouvoir chanter en travaillant, moi je ne peux pas.

—Vous êtes, sans doute, dans les bureaux?

—Non, je suis croque-mort.

Habitude du métier

Durant les vacances, la maîtresse d'école se servait de l'automobile de son père. Un jour, elle vit l'agent lever la main. Approchant son automobile, elle dit:

—Oui?

—Arrêtez! Cela veut dire: Arrêtez!

—Je vous demande pardon. J'étais distraite. Je m'imaginais que j'étais en classe et que vous me posiez une question.

Le chardon des Ecossais

Les Ecossais ont comme emblème, le chardon. L'origine de cette allégorie remonte aux premiers temps de l'histoire d'Angleterre. A l'époque des incursions normandes sur les côtes de la Grande-Bretagne, des pirates danois avaient décidé de surprendre le château de Glaine qui était la clef de l'Ecosse. Par une nuit noire, ils abordèrent près du donjon dont les fossés, mal entretenus, étaient garnis d'énormes chardons. Trompés par l'obscurité, ils s'engagèrent au milieu de ces plantes piquantes dont les épines acérées leur firent bientôt pousser des cris de douleur.

La garnison, réveillée, prit les armes. Ce fut un horrible carnage, et, pour longtemps, l'Ecosse demeura à l'abri des pillards. Depuis ce jour, les Ecossais prirent le chardon pour emblème.

Jeux et sauvages

On a appelé le jeu de hockey **sport national** bien qu'il n'ait rien, en particulier, de national, puisqu'il nous vient des pays nordiques. Ne serait-ce pas plutôt le jeu de crosse qui serait notre national? Ce jeu, en effet, a pris naissance au pays même puisque les anciens sauvages le pratiquaient. La crosse était même leur jeu préféré. D'après de vieux manuscrits, les sauvages le jouaient à peu près comme nos sportsmen d'aujourd'hui.

Les sauvages se livraient à plusieurs jeux, dont quelques-uns de hasard. Ce sont les jeux de hasard qui plaisaient le plus aux indiens.

Dans les "Beautés de l'Histoire du Canada", par D. Dainville, livre publié à Paris en 1821, on voit que les femmes indiennes surtout se livraient au jeu d'"ahtergami" favori de maintes tribus. On mettait un certain nombre de fèves dures, noires et blanches, dans une petite boule de bois; une de ces fèves était marquée de petites taches et s'appelait la "Reine". Chaque personne, assise à terre, en face d'une autre, secouait les fèves et celle qui était assez adroite pour faire sortir la fève tachetée hors de la boule recevait de la personne placée vis-à-vis d'elle autant de fèves qu'il y avait de taches. Le reste des fèves ne comptait pour rien. On peut essayer? Ca vaut autant que la "barbotte".

Il y avait aussi chez nos anciens sauvages le "jeu du plat" qui se jouait avec des osselets à six faces inégales, dont les deux principales étaient peintes, l'une en jaune, l'autre en noir. On faisait pirouetter le plat; on jetait les osselets en l'air; et le côté qu'ils présentaient en tombant décidait de la partie. Cinq osselets de même couleur valaient un point.

Il y avait encore le "jeu des pailles". On divisait en paquets des petits joncs. On mêlait ensuite les paquets qui étaient de grosseur et de nombre différents. Chacun en prenait un au hasard. Il y avait un seul paquet de onze joncs. Celui auquel il échéait gagnait la partie.

Les sauvages avaient aussi le jeu des fèves colorées d'un côté, blanches de l'autre, qu'ils mettaient dans un plat. Ils frappaient le plat sur une peau posée à terre. Les fèves s'agitaient et changeaient de position. Le plus ou moins de fèves qui montaient leur côté coloré décidait de la perte ou du gain.

Tous ces jeux de hasard passionnaient les sauvages. A les pratiquer, ils y perdaient la raison, le repos, le peu qu'ils possédaient, ce en quoi, comme on peut tous les jours le constater, bien des hommes blancs de notre ère ne diffèrent guère des sauvages d'autrefois.

Henry DESCHAMPS

(Le Progrès du Golfe).

Quand Marius chasse

—Tout à coup un nuage de grives passe sur ma tête; je vise, je tire, pan! Je remplis mes carniers; le lendemain, quand js suis revenu, il en tombait encore!

UN CONTE

Histoire du tapis magique

Un sultan de l'Inde avait trois fils très beaux, qui tombèrent tous trois amoureux de leur jolie cousine, la princesse Nourounihar.

Un jour le père les réunit et leur dit: "Vous savez combien j'aime à collectionner les objets curieux. Eh bien, j'accorderai la main de la princesse à celui de vous qui m'apportera la chose la plus merveilleuse".

Convenant de se retrouver dans une auberge à la fin de l'année, les trois frères s'en allèrent chacun de son côté.

Hussein, l'aîné, partit pour Bisnagar, où il vit un crieur public qui offrait un tapis contre quarante bourses d'or.

C'est bien de l'argent pour un tapis", dit-il.

"Non répondit le crieur. Asseyez-vous dessus et formez le souhait de vous trouver en quelque autre endroit".

Le prince s'assit sur le tapis et forma le souhait de se trouver dans le palais de son père, et sur-le-champ il se vit transporté dans sa propre chambre. Il revint auprès du crieur et lui paya le tapis quarante bourses d'or.

"Je suis certain d'obtenir Nourounihar avec ce tapis", se dit-il. Il se fit transporter alors dans l'auberge où il devait retrouver ses frères et attendit leur retour.

Le prince Ali, le second des trois frères, alla à Shiraz, où il vit un crieur qui offrait un simple tube d'ivoire contre quarante bourses d'or.

"C'est bien de l'argent pour un tube", dit-il.

"Non, répondit le crieur. Regardez au travers et formez le souhait de voir quelqu'un".

Ali regarda au travers, et forma le souhait de voir la princesse, et voilà qu'il l'aperçut assise, au milieu de ses filles d'honneur, dans le palais de son père. Il acheta donc le tube pour quarantes bourses d'or, se disant:

"Je suis certain d'obtenir Nouronnihar, avec ce tube'.

Il se hâta de regagner l'auberge, et là il attendit Ahmed avec son frère.

Ahmed était allé à Samarcande. Là, il rencontra un crieur, qui lui offrit une pomme contre quarante bourses d'or. "C'est bien de l'argent pour une pomme", dit-il.

"Non, répondit le crieur. Faites seulement sentir son odeur à cet homme qui est en train de mourir dans la rue voisine".

Le prince fit comme il disait, et le mourant recouvra immédiatement la santé. Après avoir donné les quarante bouses d'or, Ahmed se hâta de se rendre à l'auberge et montra la pomme à ses frères: ceux-ci lui firent voir le tapis et le tube.

"Bien malin qui pourrait dire quel est l'objet le plus merveilleux, fit Hussein. Prête-moi le tube, Ali".

Il l'approcha de son oeil et forme le souhait de voir la princesse.

"Ciel! s'écria-t-il. Que vois-je! Elle est couchée, pâle et immobile, sur son lit et ses suivantes pleurent. Elle se meurt!"

—Vite sautons sur le tapis! dit le prince Ahmed. Ils sautèrent tous trois sur le tapis et se firent transporter dans la chambre de la princesse. Une fois arrivé, Ahmed lui fit sentir la pomme, elle recouvra complètement la santé.

"Alors, dirent les trois frères, lequel de nous mérite d'épouser Nourounnihar?"

—Vous avez tous trois contribué à la guérir, dit le sultan. Voici comment il faut trancher la difficulté. Prenez chacun un arc et une flèche et rendez-vous sur la grande plaine aux portes de la ville. Celui qui lancera sa flèche le plus loin épousera la princesse.

Une foule énorme vint assister à l'épreuve. Hussein envoya sa flèche à bonne distance; Ali, encore plus loin; mais Ahmed décocha la sienne avec tant de force qu'on la perdit de vue! Toutefois, comme personne personne ne put la rtrouver, le sultant décida que c'était Ali qui recevrait Nourounnihar en mariage.

Le prince Ahmed ne regretta pas très longtemps sa jolie cousine. Ce qui le tourmentait, c'était la façon dont sa flèche avait disparu.

Pendant des semaines, il parcourut la plaine en tous sens, à sa recherche, et finit par la rtrouver dans le palais de la fée Pari-Banou.

C'était cette fée qui avait envoyé les crieurs avec le tapis magique, le tube enchanté et la pomme miraculeuse. Mais, comme elle ne voulait pas que le prince Ahmed épousât Nourounnihar, elle avait saisi la flèche au vol pour l'empêcher de retomber: elle voulait épouser le jeune homme. Ahmed à son tour tomba éperdument amoureux d'elle; ils se marièrent, et avec son aide il devint sultan de l'Inde.

Exactitude

Sous ce titre, une revue anglaise pour enfants a organisé un concours à l'usage de ses lecteurs. Ceux-ci devaient répondre à la question suivante:

"Comment faudrait-il appeler un négrillon affamé qui aurait mangé son père et sa mère?"

La plupart des réponses furent exprimées par les mots: parricide, assassin, cannibale, antrhopophage, gredin, etc.

Mais le jeune MacGrimsly, qui obtint le prix avait expliqué simplement:

"Le négrillon affamé qui a mangé son père et sa mère doit être appelé: orphelin.

Voilà au moins un petit gars qui ne se paie point de mots!

L'héroïsme des prêtres polonais prisonniers au camp de Dachau

L'on sait que des centaines de prêtres polonais furent envoyés par les nazis au camp de concentration de Dachau, après la défaite de la Pologne. Un grand nombre d'entre eux, après avoir subi toutes les humiliations et toutes les tortures, y succombèrent.

Nous donnons ici quelques épisodes de leur long martyre, dignes des premiers temps du christianisme. Ils sont racontés dans une lettre d'un chapelain de l'armée américaine, M. l'abbé D.-A. Laning, au Docteur Lapez.

Pendant les huit premiers mois, aucune cérémonie religieuse ne fut permise. Ce n'est qu'en 1943, par l'entremise du cardinal Faulhaber, que les autorités permirent la célébration de la messe. Ainsi les prêtres allemands, français et anglais purent construire une petite chapelle où chaque jour se célébraient deux messes. Les prêtres polonais et italiens ne purent jamais obtenir cette permission. Malgré la défense, malgré des obstacles insurmontables, car ils n'avaient ni calice, ni pierre d'autel, ni pain, ni vin, ni ornements, les prêtres polonais ne se tinrent pas pour vaincus.

"Comme calice, ils se servirent d'un morceau de bois creusé dans lequel ils fichèrent un petit vase. Ensuite ils arrachèrent une pierre du plancher d'une cellule, la polirent et y creusèrent un petit sépulcre nécessaire pour recevoir quelques reliques laissées par des prêtres morts aux chambres d'incinération. Le plus bel ornement consista en une étole que quelqu'un réussit à leur faire passer secrètement. Le pain et le vin furent obtenus grâce à l'ingéniosité de prêtres qui travaillaient dans le "régiment de cavalerie". L'office de ces prêtres consistait à remplacer les chevaux de travail en tirant sur les lourds chariots qui allaient du campement à la station de chemin de fer. Comme ils devaient passer devant la maison d'un prêtre qui restait encore dans la ville, ils avaient réussi à se faire reconnaître comme prêtres, et trouvaient moyen de s'arrêter devant la maison sous prétexte d'un accident ou de repos avant de continuer le chemin. Une fois arrêtés, le prêtre tâchait de distraire le gardien pendant qu'un catholique de toute confiance remettait aux prêtres-chevaux les hosties et le vin.

La nuit arrivée et le signal du coucher sonné, le groupe des prêtres polonais choisissait ceux qui devaient remplir le rôle de sentinelle afin d'empêcher toute surprise et, une fois que tous les trous des parois étaient bouchés avec les vêtements, on allumait. La lumière n'était pas très puissante puisqu'elle consistait en un bout de chandelle. Celui qui avait le bonheur de célébrer le saint sacrifice pernait l'étole, à laquelle se réduisait le total des ornements, et commençait la commémoration de la Passion. La petite hostie était divisée en un aussi grand nombre de parties que possible, afin que la plupart pussent communier. Ceux qui n'avaient pas communié ce jour-là gardaient l'espoir, grâce au secret rigoureux, de recevoir Jésus-Hostie le lendemain.

Pour et contre le Bingo

Ottawa. — Quelques députés ont prié le ministre de la Justice de donner son opinion sur les parties de "Bingo" que certains considèrent comme un jeu de hasard illégal. M. Saint-Laurent a dit que des représentations sont faites de tous les côtés, les unes favorables et les autres opposées au "Bingo", de telle sorte qu'il n'est pas en mesure de recommander une décision quelconque à ce sujet.

Une forte discipline pour l'armée russe

Moscou. — Le journal de l'armée russe, l'"Etoile Rouge", a annoncé que le généralissime Staline a signé un nouveau code disciplinaire pour l'armée, "lequel permettra d'améliorer encore la discipline parmi les troupes et contribuera à grandir la puissance militaire de l'Etat soviétique". De nouveaux règlements ont été adoptés pour que les ordres soient exécutés promptement et avec précision.

Les troupes sont tenues de subir les plus grandes épreuves sans broncher et de donner même leur vie dans l'exercice de leurs fonctions. Elles s'engagent de plus à ne pas divulguer les secrets militaires et gouvernementaux. Les nouveaux règlements stipulent que les soldats devront être honnêtes et fidèles, et étudier consciencieusement l'art militaire et protéger la propriété militaire et publique. Ils devront respecter leurs supérieurs et leurs ainés dans l'armée et se soumettre strictement aux règles de l'étiquette militaire. Le salut militaire est de rigueur. Les commandants sont responsables de la discipline. Le moindre manquement à la discipline devra être immédiatement châtié. Les soldats dignes de porter les armes devront être encouragés par leurs supérieurs.

"Les ordres des commandants sont la loi et ils devront être obéis sans discussion".

Observatoire

(Suite de la page 1)

pes de la liberté et du fairplay britannique, pour protéger nos droits essentiels.

"Ce n'est pas la façon d'agir de ceux qui ont eu ou dont les aïeux ont reçu la formation qui nous a conduits au point actuel de la civilisation, de faire des choses que la conscience de l'humanité jugerait déshonorante; et la conscience de l'humanité réprouverait un groupe qui, en cette enceinte, tenterait de me priver, ou de priver les gens de ma race du droit de parler la langue que j'ai apprise dans mon enfance comme l'une des langues officielles qui peuvent être employées dans les délibérations de la Chambre."

La conscience de l'humanité, le fairplay britannique, que de grands mots! Mais la réalité?

La pratique quotidienne des textes de loi empêcherait-elle M. Saint-Laurent de la voir?

Pour le tirer de ses rêves dorés, nous lui proposerions une expérience bien humble; mais elle lui apprendrait ce que valent les grands mots et les phrases toutes faites en regard des faits.

Qu'il vienne, malgré sa science et son éloquence, s'asseoir sur les bancs de nos écoles, à côté de nos petits franco-albertains. Il y verra comment la conscience de l'humanité et le fairplay britannique ont traité la langue française qui fut jadis officielle en cette province comme elle l'est dans tout le Canada. Si son esprit juridique reste réfractaire aux faits, il pourra consulter les textes de loi qui concernent l'enseignement du français dans nos écoles. Il en retirera d'utiles leçons sur la conscience de l'humanité et le fairplay britannique.

Et s'il persiste, après cela, à confier à ces grands mots l'observance de la justice, c'est que sa naïveté est incurable.

* * *

Trois moscovites en Canada

Trois journalistes russes sont venus nous visiter. Ils ont trouvé que la réception manquait un peu de chaleur, de cordialité. Rien de plus facile à comprendre. Les plus fidèles amis de la Moscovie n'étaient pas là. Quelques-uns vivent en réclusion, derrière de solides barreaux de fer; d'autres s'apprêtent à les rejoindre. Quant à ceux que la justice n'a pas encore menacés, ils pratiquent de leur mieux les règles de la prudence. Sans la fâcheuse affaire d'espionnage, c'eût été magnifique. Nos visiteurs russes auraient vu les drapeaux rouges s'incliner bien bas pour les saluer. Ils doivent comprendre que ce n'est pas tout à fait de notre faute si le temps de la "sainte alliance" est passé.

Que la Moscovie était belle au grand soleil des nazis! Tout y était admirable, même et surtout le communisme.

Aujourd'hui, c'est un peu moins beau.

Nos visiteurs russes ont pu se rendre compte, en lisant nos journaux, que nous traitons encore leurs amis avec assez de douceur. Deux ou six ans de pénitencier pour trahison, ce n'est vraiment pas exagéré. S'ils se donnent la peine de comparer nos lois à celles de leur pays, ils jugeront sans doute qu'il fait bon, malgré tout, de vivre en Canada.

S. P.

Militaires canadiens outre-mer

Ottawa. — Au 1er juin dernier, 28,732 militaires canadiens et 27,365 membres de leurs familles se trouvaient encore au Royaume-Uni et en Europe. C'est ce qu'on a révélé dernièrement dans un rapport déposé à la Chambre des Communes.

Des soldats polonais protestent

Edinbourg. — Des civils et des soldats polonais, stationnés en Ecosse, ont noyé un discours d'Henryk Strasburger, ambassadeur de Pologne en Grande-Bretagne, par les cris de "Espion russe" et: "Il ne nous représente pas". La police fit sortir les manifestants, dont plusieurs font partie du groupe de ceux qui refusèrent de rentrer en Pologne. Ils continuèrent à protester dehors.

Farine canadienne en Allemagne

Londres. — Plus de 10,000 tonnes de farine de blé canadienne provenant d'entrepôts en Grande-Bretagne, à destination de la zone anglaise en Allemagne, sont arrivés à Hambourg.

Echéance retardée

Ottawa. — L'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, a révélé au parlement qu'on a retardé d'une année l'échéance d'un prêt de $2,132,047 dû au gouvernement fédéral par la Colombie canadienne, en vertu de la loi de l'aide à l'agriculture. L'échéance était fixée au 27 juillet 1946.

Réponses des provinces aux déclarations du ministre de la Justice à Ottawa

Trois porte-parole de gouvernements provinciaux seulement ont répondu à la déclaration faite par M. Saint-Laurent, ministre de la Justice. Celui-ci a affirmé que, sous la Confédération, le gouvernement fédéral "ne tire ni son existence ni son autorité des provinces et n'a pas besoin de s'adresser aux provinces pour dire ce que le Canada sera à l'avenir".

Mais les porte-parole des provinces, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan, ont été calmes dans cette interprétation, qui a été provoquée au parlement d'Ottawa pendant le débat sur la refonte électorale.

A Québec, le premier ministre Duplessis a déclaré à une conférence de presse que le Québec est prêt à collaborer "sincèrement et loyalement" avec le gouvernement fédéral, mais que "nous ne consentirons jamais à devenir les complices des centralisateurs pas plus que nous serons mêlés à la violation d'un pacte d'honneur entre les deux grandes races".

M. Duplessis est allé plus loin encore. "Une telle déclaration (celle de M. St-Laurent) *est la plus regrettable* et la plus condamnable qu'un homme politique puisse faire. Elle trouverait place dans la bouche de quelqu'un qui désirerait l'abolition des législatures provinciales et l'assimilation du Canada".

M. Duplessis a déclaré que la vie nationale et familiale "est mieux garantie et mieux sauvegardée par un pouvoir législatif qui est plus près du peuple, comme dans le cas des législatures."

Le premier ministre d'Ontario, M. George Drew, a exprimé nettement son opposition à tout plan dictatorial visant à centraliser le pouvoir dans un centre éloigné. Il portait la parole à Stratford au cours de l'exposition du développement et de l'organisation urbains dans laquelle figure surtout le développement de Stratford depuis 30 ans.

Ce n'est que par une plus grande décentralisation du pouvoir, donnant à chaque gouvernement municipal plus de pouvoir, que l'on peut accomplir des projets de développement tels que ceux de l'ambitieuse ville de Stratford, a-t-il dit.

A Régina, C.-M. Fines, trésorier provincial et premier ministre intérimaire de la Saskatchewan, dit "qu'à son avis le parlement fédéral pourrait très bien déterminer la base de sa propre représentation. Vu le fait qu'aucune clause ne fut édictée au temps de la Confédération pour amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, je crois que le gouvernement de la Grande-Bretagne ne consentirait pas un amendement qui affecterait les droits des provinces.

"Cette controverse prouve que nous devons déterminer clairement, dans toute constitution future, la base par laquelle la constitution peut être amendée."

La question a été soulevée au parlement, alors qu'Arthur Smith, député progressiste-conservateur de Calgary-cuest, exprima l'opinion qu'on devrait s'adresser à la Cour Suprême, afin qu'elle détermine si le parlement doit procéder à la refonte électorale sans le consentement des provinces. M. Saint-Laurent a donné à entendre que les autorités légales fédérales étaient d'avis que cela n'était pas nécessaire.

Une petite indienne à Rome

La Sacrée Congrégation a entrepris, avec trois miracles soumis, l'étude du projet de béatification de la petite indienne bien connue de tous, Kateri Tekakwitha, surnommée "La Lys des Mohawks".

Kateri n'a vécu que 24 ans. Son dévouement extraordinaire à la cause missionnaire la conduisit au martyre. A quatre ans, elle fut recueillie par les Pères missionnaires de la Compagnie de Jésus. Ils l'envoyèrent dans une école missionnaire du Sault St-Louis. Durant l'hiver de 1680, pendant une forte tempête, Kateri revenait d'un sermon. On la trouva à demi-gelée dans les bois. A la suite d'une terrible fièvre qui dura 2 mois, elle mourut le Mercredi Saint.

La première tentative de béatification du "Lys des Mohawks" fut effectuée en 1931. Après un examen minutieux de plusieurs années des documents relatifs à la cause soumise, la section historique de la Sacrée Congrégation des Rites accorda son approbation en 1938, à la béatification de Kateri Tekakwitha et, en même temps, transmettait son cas à la Congrégation.

Résultats officiels

Rome. — Le parti démocratique-chrétien (catholique) du premier ministre Alcide de Gasperi a obtenu 207 des 556 sièges à l'Assemblée constituante italienne, aux élections du début de juin. Les socialistes en ont pris 115 et les communistes, 104. Les autres partis se sont classé comme suit: l'Union national-démocratique (du centre de Vittoria-Emanuele Orlando), 41; le mouvement Uomo Qualunque (homme du peuple), 30; le parti républicain, 23. Les autres siéges sont divisés entre les petits groupes minoritaires.

Benès réélu

Prague. — Le Dr Edouard Benès a été réélu, à l'unanimité, président de la Tchécoslovaquie.

Des 300 membres du nouveau Parlement tchéque, 298 étaient présents lors de l'élection.

Le Dr Benès, âgé de 62 ans, fut ministre des Affaires étrangères pendant dix-sept ans et président pendant onze années.

Journaux ukrainiens confisqués

Londres. — J.-B. Hynd, chancelier du duché de Lancaster, a déclaré aux Communes que certains journaux de langue ukrainienne publiés en Canada, envoyés dans la zone britannique d'Allemagne, ont été confisqués parce qu'ils contenaient des articles antisoviétiques.

RÉOUVERTURE DE JASPER PARK LODGE

A la liste de milliers de Canadiens et de touristes de toutes les parties du monde qui ont visité, avant la guerre, le Parc National Jasper situé dans les Rocheuses canadiennes, peut être ajouté le nom de centaines d'hommes et de femmes de l'armée américaine et britannique qui y ont séjourné au cours de la guerre.

Quelques-uns de ces visiteurs en uniforme y vinrent pour travailler. Parmi ceux-ci mentionnons les fameux Scouts de Lord Lovat qui s'y entraînèrent pour la guerre en montagne. Ils passèrent de longues heures à faire l'épreuve de nouvelles armes et de nouvelles munitions. La photographie, à l'extrême droite, montre un scout escaladant l'un des pics de Jasper.

D'autres y vinrent pour se reposer et se délasser. Après de longs mois d'un travail ardu dans l'extrême-nord, des hommes et des femmes de l'armée américaine déclarèrent Jasper l'endroit idéal pour se reposer, flâner, se baigner ou faire de longues randonnées à pied ou à cheval. Durant leur séjour dans ce lieu enchanteur, ils apprirent à connaître les animaux sauvages en liberté dans le parc. On voit dans la photographie de droite un militaire s'amusant avec trois oursons.

Toutefois, Jasper Park Lodge, que l'on voit au haut de cette photographie, demeura fermé durant la guerre car il était indispensable de conserver la main d'oeuvre et le matériel. Mais cet hôtel d'été et ses jolis chalets situés autour du Lac Beauvert seront réouverts cette année, du 15 juin au 15 septembre. Complètement rénové, l'hôtel offrira encore plus de confort aux visiteurs. Nombre de chambres ont déjà été réservées.

Le célèbre terrain de golf a été resemé et remodelé en certains endroits. La photographie du centre montre la banquette, entre le 11ième et le 12ième trou, qui est une réplique du mont Pyramide que l'on voit à l'arrière-plan.

Des centaines de milliers de truites mouchetées, de truites arc-en-ciel et autres poissons de sport dans les lacs et rivières du parc attendent les sportsmen qui visiteront ce centre de villégiature. Toutes les pistes et routes du Parc National Jasper, le plus grand sur le continent nord-américain, sont en excellent état.

L'Episcopat canadien encourage fortement la propagation de la Bible catholique

Les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec ont félicité récemment la Société catholique de la Bible de l'oeuvre qu'elle a déjà accomplie, notamment en propageant dans le public plus de 600,000 exemplaires de **"Faites ça.. . et vous vivrez"**, et en organisant récemment une campagne pour envoyer des missels et des évangiles aux soldats français.

De plus, l'Episcopat canadien demande à la Société canadienne de la Bible d'intensifier son action et en particulier il suggère le programme suivant:

(a) organiser chaque année, à la fin du mois de septembre ou au début d'octobre (à l'époque de la fête de saint Jérôme), un dimanche de la Bible à l'occasion duquel dans toutes les églises de la Province de Québec la prédication portera sur l'importance de la lecture des saints Livres;

(b) propager des éditions, à très bon marché, des différents textes de la sainte Ecriture désignés par l'Association catholique des études bibliques au Canada comme adaptés à nos milieux;

(c) distribuer gratuitement des exemplaires de ces éditions à tous les individus ou institutions qui pourraient légitimement en réclamer;

(d) aider de toutes les façons possibles la pénétration dans le peuple de la doctrine ou des textes scripturaires.

Pour empêcher la propagande étrangère

Londres. — La Grande-Bretagne étudie un projet de loi qui ferait un crime aux sujets britanniques d'accepter de l'argent d'une puissance étrangère pour répandre de la propagande politique en Grande-Bretagne; c'est ce qu'a révélé aux Communes le secrétaire à l'Intérieur, James Ede.